CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1991

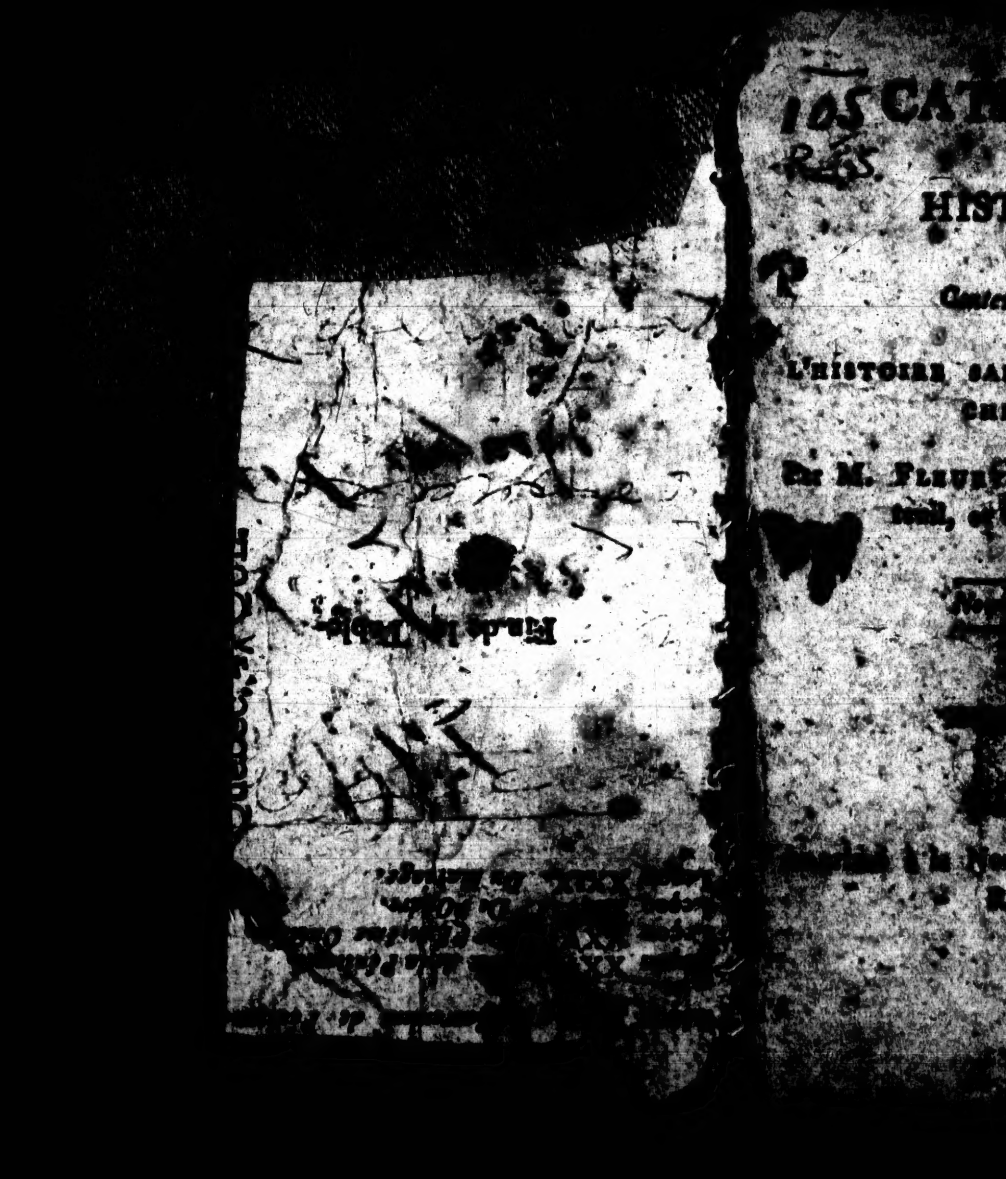

105
R.65.

CATECHISME HISTORIQUE.

Contenant en abrégé

L'HISTOIRE SAINTE ET LA DOCTRINE CHRETIENNE.

Par M. FLEURY, Prêtre, Prieur d'Argenteuil, et Confrère de Rome.

1964

[illegible]

Imprimé à la Nouvelle [illegible]
Rue [illegible]

1810.

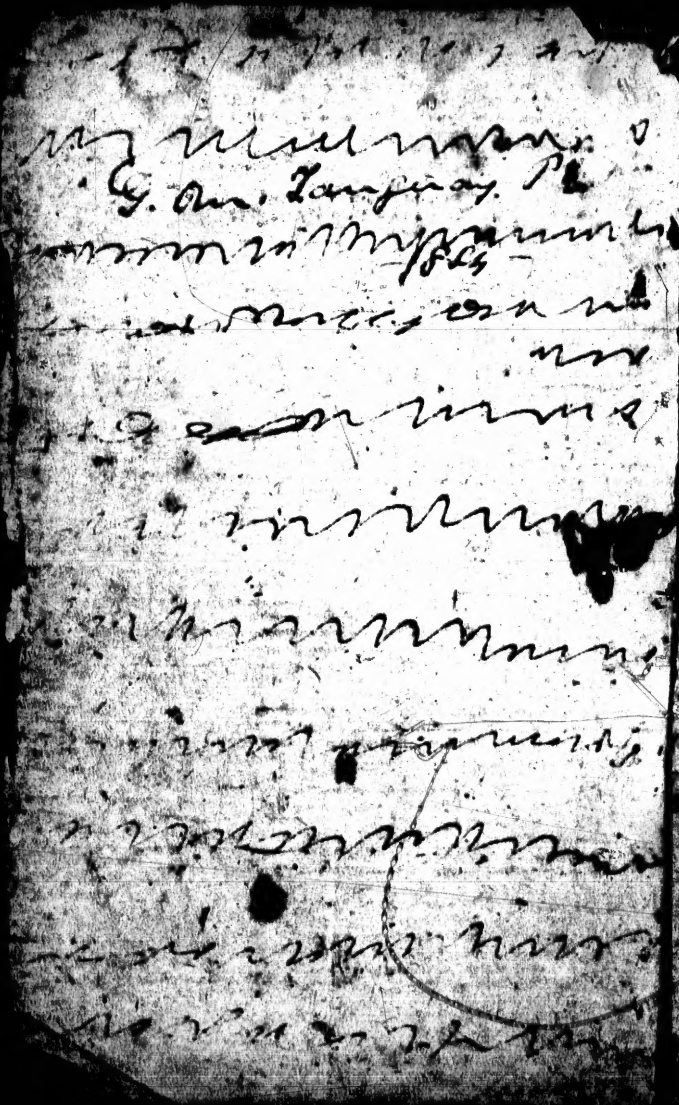

diation du quel vous ne pouvez rien refuser.

Offrande du Sacrifice.

Pour le soulagement des ames du Purgatoire.

PRosterné humblement devant vous, souverain Créateur de l'Univers, je viens vous prier pour les fidèles morts dans votre grace, mais qui payent encore à votre justice les péchés qu'ils n'ont pas expiés pendant leur vie. Ce sont des parens, des amis, des [illegible], qu'un juste devoir m'ordonne de secourir. Et quel secours plus efficace puis-je leur procurer, ô mon Dieu, que de vous offrir pour leur délivrance, le Sang de l'Agneau sans tache ?

Je vous l'offre donc, ô [illegible] des vivants et des morts ! [illegible] pour des enfans que vous [illegible] qui ne respirent qu'après [illegible] et de vous [illegible] qu'ils [illegible] exercez sur [illegible]

séricorde, ouvrez leur aujourd'hui les trésors immenses des satisfactions de votre Fils, et faites leur trouver dans ce Sacrifice, dont le prix est infini, de quoi acquitter toutes leurs dettes. (*Si vous priez pour quelque personne, ajoutez*) je vous l'offre en particulier pour l'âme de *N* (*Que si vous avez dessein de gagner l'indulgence pour elle ajoutez,*) et je vous conjure de lui appliquer l'indulgence que j'ai intention d'obtenir aujourd'hui en communion pour elle.

COMMENCEMENT DE LA MESSE.

In nomini Patris, & Filii, & Spiritus Sancti. Amen.

C'EST en votre nom, adorable Trinité, c'est pour vous rendre l'honneur et les hommages qui vous [illegible] que j'assiste au très saint et très [illegible] Sacrifice.

Permettez-moi, divin Sauveur, de m'unir d'intention au Ministre de vos Autels, pour offrir la précieuse Victime de mon salut ; et donnez-moi les sentimens que j'aurois dû avoir sur le Calvaire, si j'avois assisté au Sacrifice sanglant de votre Passion.

AU CONFITEOR.

JE m'accuse devant vous, ô mon Dieu, de tous les péchés dont je suis coupable ; je m'en accuse en présence de Marie, la plus pure de toutes les Vierges, de tous les Saints, et de tous les Saints, et de tous les Fidèles, parce que j'ai péché en pensées, en paroles, en actions, en omission, par ma faute, par ma faute et par ma très grande faute. C'est pourquoi je conjure la très sainte Vierge et tous les Saints de vouloir intercéder pour moi.

Seigneur, écoutez favorablement [illegible] et accordez-moi [illegible] la rémission de [illegible] pardon.

AU KYRIE ELEISON.

DIVIN Créateur de nos ames, ayez pitié de l'ouvrage de vos mains, Père miséricordieux, faites miséricorde à vos enfans.

Auteur de nôtre salut, immolé pour nous, appliquez-nous les mérites de votre mort et de votre précieux Sang.

Aimable Sauveur, doux Jésus ayez compassion de nos misères : pardonnez-nous nos péchés.

HYMNE des ANGES.

GLORIA in excelcis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntátis, Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam. Domine Deus Rex cælestis, Deus Pater, omnipotens, Domine Fili unigenite Jesu Christe, Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram

catorum. Et expecto [illegible] mortuorum. Et vitam [illegible] Amen.

Séminaire de

A L'OFFERTOIRE.

PERE infiniment saint, Dieu tout puissant éternel, quelqu'indigne que je sois de paroître devant vous j'ose vous présenter cette Hostie par les mains du Prêtre avec l'intention qu'a eue J. C. mon Sauveur, lorsqu'il institua ce Sacrifice, et qu'il a encore au moment qu'il s'immole ici pour moi.

Je vous l'offre pour reconnoître votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures. Je vous l'offre pour l'expiation de mes péchés et en actions de graces de tous les bienfaits dont vous m'avez comblés. Je vous l'offre enfin mon Dieu, cet auguste Sacrifice, afin d'obtenir de votre infinie bonté, pour moi, pour mes parens, pour mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis les graces précieuses de salut, qui [illegible] être accordées à un pécheur [illegible] par les mérites de celui qui [illegible]

par excellence, et qui s'est fait victime de propitiation pour nous.

Mais en vous offrant cette adorable victime, je vous recommande ô mon Dieu, toute l'Eglise Catholique, N. S. Pere le Pape, notre Evêque, tous les Pasteurs des ames, notre Roi, la Famille Royale, les Princes chrétiens, et tous les Peuples qui croyent en vous. Souvenez-vous aussi, Seigneur, des Fidèles Trépassés ; et en considération des mérites de votre Fils, donnez-leur un lieu de rafraichissement, de lumière et de paix.

N'oubliez pas, mon Dieu, vos ennemis et les miens ; ayez pitié de tous les Infidèles, des Hérétiques et de tous les pécheurs. Comblez de bénédictions ceux qui me persécutent et me pardonnez mes péchés, comme je leur pardonne tout le mal qu'ils me font, ou qu'ils voudroient me faire. Ainsi soit-il.

Pendant les Encensemens.

QUE ma prière, Seigneur, monte jusqu'au trône de votre

Majesté, comme la fumée d'un doux encens ; et que mes mains élevées vers vous, vous soient aussi agréables que le sacrifice d'un cœur tout brûlant de feu de votre divin amour : mettez un frein à ma langue, afin que mesurant mes paroles avec sagesse, je n'en laisse échapper aucune qui puisse vous déplaire.

A L'ORATE FRATRES.

Que ce sacrifice, ô mon Dieu, auquel j'ai le bonheur d'assister, serve à étendre la gloire de votre saint nom ; qu'il soit utile pour ma propre sanctification, et qu'il attire vos bénédictions sur notre Mère la Ste. Eglise.

Pendant la Secrétte.

REgardez, Seigneur, d'un œil favorable ces dons de votre Ste. Eglise ; nous vous offrons tout ce que nous tenons de votre libéralité ; faites, s'il vous [illegible] que notre dévotion vous [illegible] [illegible] cette Hostie, afin qu'en [illegible] [illegible] elle opère en nous [illegible]

sement le salut que nous avons acquis par J. C. N. S. Ainsi soit-il.

A LA PREFACE.

VOici l'heureux moment où le Roi des Anges et des hommes va paroitre. Seigneur, remplissez-moi de votre Esprit ; que mon cœur dégagé de la terre ne pense qu'à vous. Quelle obligation n'ai-je pas de vous louer en tout tems et en tout lieu, Dieu [illegible] Ciel et de la Terre, Maitre [illegible] Pere tout-puissant et éternel !

Rien n'est plus juste, rien n'est plus avantageux, que de nous unir à J. C. pour vous adorer continuellement. C'est par lui que tous les Esprits bienheureux rendent leurs hommages à votre Majesté ; c'est par lui que toutes les Vertus du Ciel, saisies d'une frayeur respectueuse, s'unissent pour vous glorifier. Souffrez, Seigneur, que nous joignions nos foibles Louanges à celles de ces Saintes Intelligences, et que de concert avec elles nous disions dans un transport de joie [illegible] admiration !

A L'ELEVATION.

O Victime de paix, qui venez sauver la terre, qui nous ouvrez le Ciel par votre sanglante mort, soyez notre invincible support, notre asyle en nos maux, notre force en la guerre.

Gloire vous soit rendue, ô bon Pasteur, qui nous nourrissez de votre propre chair, et qu'elle soit aussi rendue au Pere et au St. Esprit dans tous les siécles des siécles. Ainsi soit-il.

O Salutaris hostia, Quæ cœli pandis ostium, Bella premunt hostilia; Da robur, fer auxilium.

Qui carne nos pascis tuâ, Sit laus tibi Pastor bone, Cum Patre cumque Spiritu, In sempiterna sæcula. Amen.

SUITE DU CANON.

QUelle seroit désormais ma malice et mon ingratitude, si après avoir vu ce que je vois, je continuois à vous offenser! Non, mon Dieu, [illegible] jamais ce que vous [illegible] cérémonie [illegible] votre Passion, la gloire [illegible]

Résurrection, votre corps tout déchiré, votre Sang, répandu pour nous réellement présens à mes yeux sur cet Autel.

C'est maintenant, éternelle Majesté, que nous vous offrons, de votre grace, véritablement et proprement, la Victime pure et sans tache qu'il vous a plu de nous donner vous même, et dont toutes les autres n'étoient que la figure. Oui, grand Dieu, nous ôsons vous le dire : il y a ici plus que tous les Sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédec ; la seule victime digne de votre Autel, Notre Seigneur J. C. votre Fils, l'unique objet de vos éternelles complaisances.

Que tous ceux qui participent ici de la bouche ou du cœur à cette sacrée Victime, soient remplis de la bénédiction. Que cette bénédiction se répande, ô mon Dieu ! sur les ames des Fidèles qui sont morts dans la paix de l'Eglise, et particulièrement sur l'ame de N. et de N. Accordez-leur, Seigneur, la vertu de ce Sacrifice, la délivrance entière de leurs peines.

Daignez nous accorder aussi un jour cette grace à nous-mêmes. Pere infiniment bon, et faites nous entrer en société avec les Saints Apôtres, les Saints Martyrs et tous les Saints, afin que nous puissions vous aimer et glorifier éternellement avec eux.

Ainsi soit-il.

AU PATER NOSTER.

QUE je suis heureux, ô mon Dieu, de vous avoir pour Père ! que j'ai de joie de songer que le Ciel où vous êtes, doit être un jour ma demeure ! que votre saint nom soit glorifié par toute la terre. Règnez absolument sur tous les cœurs et sur toutes les volontés. Ne refusez pas à vos enfans la nourriture spirituelle et corporelle. Nous pardonnons de bon cœur; pardonnez-nous. Soutenez nous dans les tentations et dans les maux de cette misérable vie; préservez-nous du péché, [illegible] de tous les maux. Ainsi soit-il.

A L'AGNUS DEI.

AGneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

POUR LE ROI.

SEigneur, conservez le Roi, et exaucez-nous au jour auquel nous vous invoquerons. Gloire soit au Père.

Domine, salvum fac Regem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te.

Gloria Patri, &c.

A LA COMMUNION.

QU'il me sera doux, ô mon [illegible] d'être du nombre de vos heureux Chrétiens à qui la

de conscience et une tendre piété permettent de s'approcher tous les jours de votre sainte Table ! Quel avantage pour moi, si je pouvois en ce moment vous posséder dans mon cœur, vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux graces que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement ! Mais puisque j'en suis très indigne suppléez, ô mon Dieu, à l'indisposition de mon ame. Pardonnez-moi tous mes péchés ? je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent. Recevez le désir sincère que j'ai de m'unir à vous. Purifiez-moi d'un seul de vos regards, et mettez-moi en état de vous bien recevoir au plutôt. En [illegible] cet heureux jour, je vous conjure, [illegible] gneur, de me faire participant [illegible] que la Communion du Prêtre [illegible] duire à tout le peuple fidèle [illegible] sent à ce Sacrifice. [illegible] par la vertu de ce divin [illegible] mon espérance ; [illegible] remplissez mon cœur [illegible]

amour, afin qu'il ne respire plus que pour vous, et qu'il ne vive plus que pour vous.

Ainsi soit-il.

Aux dernières Oraisons.

Vous venez, ô mon Dieu ! de vous immoler pour mon Salut, je veux me sacrifier pour votre gloire. Je suis votre victime, ne m'épargnez point. J'accepte de bon cœur toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer; je les bénis, je les reçois de votre main et je les unis à la vôtre.

Je sors purifié de vos saints Mystères; je fuirai avec horreur les moindres taches du péché, surtout de celui où mon penchant m'entraîne avec plus de violence. Je serai fidèle à votre Loi, et je suis résolu de tout perdre et de tout souffrir plutôt que de la violer.

A LA BENEDICTION.

Bénissez, ô mon Dieu ! ces saints [illegible] bénissez-nous tous par la main de votre ministre, et que [illegible] votre bénédiction [illegible] sur nous.

Père, et du Fils, et du Saint Esprit.
Ainsi soit-il.

Au dernier Evangile.

VErbe divin, Fils unique du Père, lumière du monde, venue du Ciel pour nous en montrer le chemin, ne permettez pas que je ressemble à ce peuple infidèle qui a refusé de vous reconnoître pour le Messie. Ne souffrez pas que je retombe dans le même aveuglement que ces malheureux qui ont mieux aimé devenir esclaves de Satan, que d'avoir part à la glorieuse adoption d'enfans de Dieu que vous veniez leur procurer.

Verbe fait chair, je vous adore avec le respect le plus profond; je mets toute ma confiance en vous seul, et reconnois hautement que, puisque vous êtes mon Dieu, et un Dieu qui s'est fait homme afin de sauver les hommes, vous m'accorderez les graces nécessaires pour être sauvé, et que vous possédez éternellement

Ainsi soit-il.

Pour le saint de l'Eglise

Dieu vous recevra

toutes les graces qu'il vous a faites dans ce Sacrifice.

Prière après la Sainte Messe.

SEigneur, je vous remercie de la grace que vous m'avez faite en me permettant aujourdhui d'assister au Sacrifice de la Messe, préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu le même bonheur; et je vous demande pardon de toutes les fautes que j'y ai commises, par la dissipation et la langueur où je me suis laissé aller en votre présence. Que ce Sacrifice, ô mon Dieu! me purifie pour le passé, [illegible] fortifie pour l'avenir.

Je [illegible] avec confiance [illegible] où votre volonté m'ap[illegible] [illegible] souviendrai [illegible] [illegible] grace que vous [illegible] [illegible] et je tâcherai de [illegible] [illegible] aucune action, et de [illegible] [illegible] aucune [illegible] [illegible] le fruit de la [illegible] [illegible] C'est [illegible] [illegible]

aucune incomm[illegible]
point mourir.
pure Esprits qui
Demande. Qu[illegible]
ponse. C'est Di[illegible]
fait. *r.* Il l'a fai[illegible]
l'a-t-il fait *r.* Pa[illegible]
l'a-t-il fait. *r.*
quoi a-t-il fait le
a fait le corps d[illegible]
Il l'a créée de [illegible]
a-t-il fait l'homm[illegible]
et pour l'aimer. *d.*
mière femme. *r.*
me. *d.* Pourquoi [illegible]
qu'ils étoient tou[illegible]
chair. *d.* Qu'étoit
[illegible]estre. *r.* Un beau
Adam et Eve. *d.* E[illegible]
[illegible]. *r.* Ils vivoient
[illegible]voient-ils mour[illegible]
[illegible] mourir. *d.*
[illegible] pure Esprits

aucune incommodité, et ne devoient point mourir. Dieu avoit aussi créé de purs Esprits qui sont les Anges.

Demande. Qui a fait le monde. *Réponse.* C'est Dieu. *d.* De quoi l'a-t-il fait. *r.* Il l'a fait de rien. *d.* Comment l'a-t-il fait? *r.* Par sa parole. *d.* Pourquoi l'a-t-il fait. *r.* Pour sa gloire. *d.* De quoi a-t-il fait le premier homme. *r.* Il a fait le corps de terre. *d.* Et l'ame. *r.* Il l'a créée de rien. *d.* Pourquoi Dieu a-t-il fait l'homme. *r.* Pour le connoître et pour l'aimer. *d.* De quoi fut fait la première femme. *r.* D'une côte de l'homme. *d.* Pourquoi cela. *r.* Pour montrer qu'ils étoient tous deux d'une même chair. *d.* Qu'étoit-ce que le Paradis terrestre. *r.* Un beau Jardin, où Dieu mit Adam et Eve. *d.* En quel état [illegible] le. *r.* Ils vivoient heureux [illegible] avoient-ils mourir. *r.* [illegible] mourir. *d.* [illegible] purs Esprits qui

LEÇON II.

Du péché du premier homme.

IL y eut des Anges qui se révoltèrent contre Dieu, et il les précipita dans l'enfer et dans le feu éternel. Ce sont les Démons ou les Diables, qui s'occupent à tenter les hommes, et à les révolter contre Dieu. Un de ces malins esprits se servit du serpent ; et persuada à la femme de manger du fruit de l'arbre que Dieu leur avoit défendu : elle en mangea et en fit manger à son mari. Alors Dieu maudit le serpent ; et déclara que de la femme naîtroit celui qui lui écraseroit la tête, c'est à dire, le Sauveur du monde, qui viendroit un jour détruire la puissance du Démon. Il chassa Adam et Eve du Paradis, et les deshérita dans un état fort misérable. Ils perdirent la grace de Dieu, et devinrent captifs du Diable, et sujets à la mort et à toutes les incommodités du corps, et de plus à la mauvaise et à la concupiscence. [illegible]

qui nous détourne d'aimer Dieu notre Créateur, et de-là viennent tous les péchés qui menent à la peine éternelle. Comme Adam et Eve n'eurent des enfans qu'après leur péché, les enfans naquirent sujets aux mêmes miseres qu'eux, et les firent passer à leurs descendans; en sorte que tous les hommes naissent dans le péché, ennemis de Dieu, et destinés à l'enfer. C'est ce mal que nous appellons le péché originel.

Demande. Qui est le Démon. *Réponse.* C'est un Ange rebelle à Dieu. *d.* A quoi Dieu l'a-t-il condamné. *r.* Au feu éternel. *d.* A quoi s'occupe-t-il. *r.* A tenter les hommes, et à leur faire offenser Dieu. *d.* Comment tenta-t-il le premier homme. *r.* Il entra dans le serpent, et persuada à la femme de manger du fruit défendu. *d.* Que fit elle ensuite. *r.* Elle en fit manger à son mari. *d.* Que fit Dieu. *r.* Il maudit le serpent. *d.* Comment traita-t-il Adam et Eve? *r.* Il les chassa du paradis terrestre. *d.* Que leur promit-il? *r.* Que la femme écraseroit la tête du

pent. *d.* Qu'est-ce à dire ? *r.* Qu'il viendroit un Sauveur des hommes, pour détruire la puissance du Démon. *d.* En quel état se trouva l'homme après son péché. *r.* Fort misérable, et en son ame, et en son corps. *d.* Quels maux lui vinrent de la part du corps. *r.* Toutes sortes d'incommodités, les maladies et la mort. *d.* Et de la part de l'ame. *r.* L'ignorance et la concupiscence. *d.* Qu'est ce que la concupiscence. *r.* L'attachement que nous avons à n'aimer que nous. *d.* Que produit-elle. *r.* Le péché. *d.* Que produit le péché. *r.* La mort éternelle. *d.* Quand fut-ce qu'Adam et Eve eurent des enfans. *r.* Après leur péché. *d.* Leur peché passa-t-il à leurs enfans. *r.* Oui, et aux enfans de leurs enfans. *d.* Ce [illegible]-t-il encore. *r.* [illegible] tous les hommes naissent avec ce péché. *d.* Comment l'appelle-t-on. *r.* Le péché originel.

LEÇON III.

Du Déluge et de la Loi de Nature.

LES premiers enfans d'Adam et d'Eve furent Caïn et Abel. Caïn un [illegible]

frere par envie de sa vertu, et les descendans de Caïn furent méchans. Adam eut un autre fils, nommé Seth, dont les enfans conserverent la crainte de Dieu, mais ils s'allierent avec les méchans, et se corrompirent : de sorte que tous les hommes s'étant adonnés à mal faire, Dieu résolu de les faire périr dans un déluge universel. Il n'y eut que Noé, descendu de Seth, qui trouva grace devant Dieu. Dieu l'avertit de son dessein, et lui commanda de bâtir une arche, c'est-à-dire, un vaisseau quarré, et couvert en forme de coffre, assez grand pour contenir une double paire de chaque espece de bêtes et d'oiseaux. Quand il y fut entré, Dieu fit tomber pendant quarante jours et quarante nuits une pluie épouvantable, accompagnée de débordemens [illegible] en sorte que toute la [illegible] d'eau. Tous les hommes [illegible] autres furent noyés, il [illegible] périssoient se sauvoient, [illegible] les trois fils et leurs femmes [illegible] tous qui étoient dans l'arche.

déluge, le monde fut repeuplé par les trois enfans de Noé, Sem, Cham et Japhet. Ainsi nous sommes tous freres. Mais les hommes devinrent bientôt plus méchans que devant. Au lieu d'adorer Dieu, la plupart adoroient le Soleil, la lune, ou d'autres créatures ; ils n'honoroient point leurs peres ; ils étoient impudiques, ils se tuoient, se voloient et se calomnioient les uns les autres, ne disoient point la vérité, et suivoient leurs désirs déréglés. En tout cela ils faisoient contre leur raison et leur conscience, qui est la Loi de nature.

Demande. Qui fut le premier meurtrier dans le monde. *Réponse.* Caïn qui tua son frere Abel. *d.* Pourquoi le tua-t-il. *r.* Par envie de sa vertu. *d.* Tous les hommes furent-ils méchans comme lui. *r.* La plupart le furent. *d.* Ne resta-t-il pas un homme agréable à Dieu. *r.* Il ne resta que Noé. *d.* Que fit Dieu pour punir les hommes. *r.* Il envoya le déluge. *d.* Qu'est-ce que le déluge. *r.* Une grande inondati-

on qui couvrit d'eau toute la terre. *d.* Que devinrent les hommes. *r.* Ils furent noyés. *d.* Et les bêtes, *r.* Elles furent aussi noyées. *d.* Que devint Noé. *r.* Dieu le conserva dans l'arche. *d.* Qu'étoit-ce que l'arche de Noé. *r.* Un grand vaisseau quarré et couvert en forme de coffre. *d.* S'y sauva-t-il seul. *r.* Oui avec sa famille. *d.* Et quoi encore. *r.* Une couple de bêtes et d'oiseaux de toutes sortes. *d.* Tous les hommes furent-ils nos freres. *r.* Oui, parce que nous venons tous d'Adam et de Noé. *d.* Qu'est-ce que la Loi de nature. *r.* C'est la raison et la conscience. *d.* Que nous enseigne-t-elle à l'égard de Dieu. *r.* Qu'il ne faut adorer que lui. *d.* Et à l'égard des hommes. *r.* De ne faire à personne ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. *d.* Et à l'égard de nous-mêmes. *r.* De modérer nos passions et nos désirs.

LEÇON IV.

D'Abraham et des autres Patriarches.

LA vraie Religion et la Loi de nature se conservèrent chez quelques saints personnages, principalement de la race de Sem. Un d'entr'eux fut Abraham, que Dieu choisit pour faire alliance avec lui. Il lui commanda de quitter son pays, et lui promit de le rendre pere d'un peuple innombrable, de donner à ce peuple la terre de Chanaan, et de bénir en la race toutes les nations de la terre. Ce qui marquoit que de sa postérité naîtroit le Sauveur du monde. Abraham crut aux promesses de Dieu, qui lui ordonna la circoncision pour marque de son alliance, et lui donna un fils nommé Isaac. Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda de sacrifier ce cher fils ; mais il l'arrêta comme il étoit prêt de l'égorger. Isaac fut pere de Jacob, autrement nommé Israël, qui eut douze fils, entr'autres Levi, Juda, Joseph et Benjamin. Ce sont les douze

Patriarches, peres des douze Tribus, qui composerent tout le peuple d'Israël. On appelle aussi Patriarches tous les Saints qui ont vécu sous la Loi de nature.

Demande. Où se conserve la Loi de nature après le déluge. *Réponse.* Dans la famille de Sem. *d.* Qui fut celui avec qui Dieu fit alliance. *r.* Abraham. *d.* Que lui ordonna-t-il. *r.* De quitter sa famille et son pays. *d.* Que lui promit-il. *r.* de faire venir de lui un grand peuple. *d.* Que lui promit-il encore. *r.* De lui donner la terre de Chanaan. *d.* Que lui promit-il de plus grand. *r.* De bénir en sa race toutes les nations de la terre. *d.* Que vouloir dire cela. *r.* Que le Sauveur du monde viendroit de la race d'Abraham. *d.* Quelle fut la marque de l'alliance de Dieu avec Abraham. *r.* La Circoncision. *d.* Qui fut le fils d'Abraham. *r.* Isaac. *d.* Pourquoi [illegible] sacrifier. *r.* Pour obéir à Dieu [illegible] qui Dieu le lui avoit [illegible] Pour éprouver sa foi. *d.* Qui [illegible] *r.* Les fils d'Isaac. *d.* Qui [illegible]

eut Jacob. *r.* Il fut aussi nommé Israël. *d.* Combien eut-il d'enfans. *r.* Il en eut douze. *d.* Comment les appelle-t-on. *r.* Les Patriarches.

LEÇON V.

De la servitude d'Egypte et de la Pâque.

LES freres de Joseph le vendirent par envie ; il fut mené en Egypte, où il fut longtems esclave ; mais il demeura fidèle à Dieu, qui le délivra, et le fit devenir favori du Roi. Il pardonna à ses freres, et les fit venir en Egypte avec leur pere et toute sa famille. Ils y moururent, et leurs enfans y multiplierent merveilleusement. Un autre Roi d'Egypte, craignant qu'ils ne se rendissent trop puissans, les chargea de travaux pénibles, et voulut même faire périr leurs enfans mâles. Mais Dieu eut pitié de son peuple, et envoya pour le délivrer Moyse descendu de Lévi avec son frere Aaron. Ils vinrent trouver Pharaon, c'étoit le nom des Rois d'E-

gypte) et lui commanderent de la part de Dieu de laisser aller son peuple. Il le refusa plusieurs fois ; et Moyse pour l'y contraindre, fit plusieurs miracles terribles, que l'on appelle *les Plaies d'Egypte*. Les Israélites sortirent enfin, mais auparavant ils célébrerent la Pâque par ordre de Dieu, mangeant dans chaque famille un agneau rôti, après avoir marqué de son sang la porte de chaque maison. Pâque signifie passage ; et Dieu leur ordonna de faire un pareille sacrifice et un pareille repas tous les ans, en mémoire de leur délivrance, qui étoit un signe que tous les hommes seroient un jour délivrés du péché et de la servitude du démon.

Demande. Racontez l'histoire de Joseph. *Réponse.* Ses freres le vendirent par envie, il fut longtems esclave en Egypte, puis il devint favori du Roi. Que fit-il à ses freres dans la puissance. — Il leur pardonna et les renvoya en Egypte avec toute leur famille. *D.* Qu'arriva-t-il en Egypte après

d'Israël. *r.* Ils multiplierent extrêmement. *d.* Que leur fit le Roi d'Egypte. *r.* Il voulut les faire périr. *d.* Qui les secourut. *r.* Dieu. *d.* De qui se servit-il pour les délivrer. *r.* De Moïse. *d.* Que fit Moïse. *r.* De grands miracles pour contraindre Pharaon d'obéir à Dieu. *d.* Qu'est-ce que la Pâque. *r.* C'est un agneau qui fut sacrifié et mangé la nuit de la délivrance. *d.* Que fit-on de son sang. *r.* On en marqua les maisons des Israélites. *r.* Que signifie la délivrance des Israélites. *r.* Que Dieu délivreroit un jour tous les hommes de la servitude du démon.

LEÇON VI.

Du voyage dans le Désert, et de la Loi écrite.

DIEU ayant délivré les Israélites de la servitude d'Egypte, les mena [illegible] la terre de Chanaan, suivant les [illegible] qu'il avoit [illegible] leurs pères [illegible] de grands [illegible] dans ce voyage.

Il les fit passer à pied sec au travers de la mer rouge, pour les délivrer de Pharaon qui les poursuivoit. Il les mena par un grand désert, où il les nourit durant quarante ans de la manne qu'il faisoit tomber du ciel, et leur fit tomber de l'eau d'un rocher. Dès le commencement du voyage ils arrivèrent au mont Sinaï, où Dieu leur donna la Loi le cinquantième jour après la Pâque. Ils virent la montagne toute en feu, et couverte d'un nuage épais, d'où sortoient des éclaires, des tonnerres et un bruit comme de trompettes, et ils entendirent une voix qui dit : 1. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la servitude d'Egypte. Tu n'auras point d'autres Dieux devant moi: tu ne feras point d'idole, ni aucune figure pour l'adorer. 2. Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain. 3. Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat, c'est-à-dire, le repos du septième jour. 4. Honore ton père et ta mère, afin que tu vives long-temps sur la terre promise. 5. Tu ne tueras point.

6. Tu ne commettras point d'adultere. 9. Tu ne déroberas point. 8. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain. 9. Tu ne désireras point la femme de ton prochain. 10. Tu ne désireras point les biens de ton prochain. Dieu donna à Moïse ces dix commandemens écrits sur des tables de pierre, ils ne contenoient guères que la loi naturelle ; et Dieu voulut la donner alors par écrit, parce qu'elle s'oublioit, tant la malice des hommes étoit grande.

Demande. Où allerent les Israélites en sortir de l'Egypte. *Réponse.* Dans la terre de Chanaan où Dieu les mena. *d.* Pourquoi les y mena-t-il. *r.* Pour accomplir ses promesses. *d.* Comment passerent-ils la Mer-Rouge. *r.* Dieu leur fit un chemin sec au milieu des eaux. *d.* Par où passerent-ils ensuite. *r.* Par un grand desert. *d.* De quoi y vécurent-ils. *r.* [illegible] la manne que Dieu leur envoyoit du Ciel. *d.* Quand l'eut leur manqua, et où [illegible] cent-ils. *r.* Dieu en fit sortir d'un rocher. [illegible] Dieu leur donna-t-il la Loi. *r.*

Le cinquantieme jour après leur sortie. *d.* En quel lieu. *r.* Sur le mont Sinaï. *d.* Comment parut la montagne. *r.* Toute en feu, avec des tonnerres et des éclairs. *d.* Dites les commandemens que Dieu leur donna. *r.* Je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai tiré, &c. *d.* Dites le second. *r.* Tu ne prendras point le nom du Seigneur, &c. *d.* Le troisieme, &c. *Le Disciple doit apprendre par cœur les Commandemens tout au long, comme ils sont ci-dessous. d.* Ces dix Commandemens furent-ils écrits. *r.* Oui, sur deux Tables de pierre. *d.* Etoient-ils nouveaux. *r.* Non, ils étoient la Loi de nature.

LEÇON VII.

L'alliance de Dieu avec les Israélites.

DIEU fit mettre les Tables de la Loi dans l'Arche d'alliance, qui étoit un coffre de bois précieux, tout couvert d'or. Cette arche étoit gardée dans un [illegible] c'est à-dire, une tente [illegible] et devant il y avoit un Ange

les sacrifices, qui se faisoient en égorgeant des boeufs et des moutons, que l'on faisoit brûler ensuite sur l'Autel. Telle étoit la maniere d'honorer Dieu en ce tems-là. Aaron et ses enfans furent consacrés Prêtres pour offrir les sacrifices, et tout le reste de la Tribu de Lévi fut destiné au service du Tabernacle. L'Arche et le Tabernacle étoient la marque de l'alliance de Dieu avec les Israélites: et cette alliance, qui s'appelle aussi Testament, étoit la même qu'il avoit faite avec Abraham: car il renouvella en leur faveur toutes les promesses qu'il avoit faites à leurs peres. Il promit de les établir dans la terre de Chanaan, de les y prendre pour son peuple bien-aimé, de le combler de biens; et cette terre promise étoit la figure du ciel et du séjour des bienheureux. Le peuple de son côté promit de ne point reconnoître d'autre Dieu que le Seigneur, de l'aimer de tout son coeur, et d'observer tous ses Commandemens, sous peine d'être chassé de la terre promise, et accablé de misere. Cette alliance fut confirmé

le sang des victimes, et Dieu l'exé-
a très-fidellement. Il fit remonter
ourdain vers sa source, il arrêta le So-
et la Lune, et fit plusieurs autres
nds miracles, pour mettre les Israélites
possession de la terre de Chanaan, et
a partagerent en douze parts, une
r chacune des douze Tribus. Mais
e tinrent rien de ce qu'ils avoient pro-
à Dieu; ils se révolterent plus de dix
dans la terre, ils firent alliance avec
anciens habitans, que Dieu leur avoit
mandé d'exterminer, et adorerent
s Idoles.

Demande. Comment se faisoient les sa-
ces de l'ancienne Loi. *Reponse.* On
geoit une bête, puis on la brûloit sur
tel. *d.* Où étoit l'Autel. *r.* Devant
abernacle. *d.* Qu'y avoit-il dans le
ernacle. *r.* L'Arche d'alliance *d.*
étoit-ce que cette Arche. *r.* Un
e tout revêtu d'or. *d.* Qu'y avoit-
e dans. *r.* Les deux Tables de la
d. Qui étoient les Sacrificateurs. *r.*
et ses enfans. *d.* Qui étoient les
es. *r.* Tout le reste de la Tribu,

destiné au service du Tabernacle, *d.* Quelle fut l'alliance de Dieu avec les Israélites, *r.* La même qu'il avoit faite avec Abraham. *d.* Que leur promit-il. *r.* Il promit de les prendre pour son peuple, les établir dans la terre de Chanaan, et les combler de biens. *d.* Que signifioit cette terre. *r.* C'étoit l'image du Ciel. *d.* Que promit le peuple. *r* D'aimer Dieu de tout son cœur, et d'observer ses Commandemens. *d.* Sous quelle peine *r.* Sous peine d'être chassé et accablé de misere. *d.* Cette alliance fut-elle bien exécutée. *r.* Oui, de la part de Dieu. *d.* Quels miracles fit-il pour mettre son peuple en possession de la terre. *r.* Il sécha le Jourdain, il arrêta le Soleil et la Lune. *d.* Comment fut exécutée l'alliance de la part du peuple. *r.* Il l'exécuta fort mal. *d.* Combien de fois se révolterent-ils dans le désert. *r.* Plus de dix fois. *d.* Que firent-ils après leur établissement dans la terre. *r.* Ils quitterent souvent Dieu pour les Idoles.

LEÇON VIII.

De l'Idolâtrie.

DIEU n'étoit plus connu ni adoré que chez les Israélites, et l'Idolatrie regnoit chez toutes les autres nations. Les hommes ne s'appliquoient qu'à leur corps, et ne pensoient ni à leur ame ni à Dieu, pur Esprit, Créateur du Ciel et de la Terre. Ils se figuroient une infinité de Dieux, à qui ils donnoient différens noms selon les pays, et en contoient mille fables ridicules. Ils les représentoient les uns comme des hommes, les autres comme des femmes, qu'ils nommoient Déesses: ils en faisoient des Idoles de bois, de pierre, d'or ou d'argent, et adoroient les ouvrages de leurs mains, leur bâtissant des Temples, leur dressant des Autels, et leur faisant des sacrifices. Ainsi les Grecs et les Romains adoroient Jupiter, qu'ils disoient être le plus grand des Dieux, Junon qu'ils faisoient sa femme, Mars, Vénus, Bacchus, et plusieurs autres. Ainsi en Egypte on adoroit Isis

sous la figure d'une femme, avec une tête de vache : Anubis, sous la figure d'un homme ayant une tête de chien, et d'autres monstres semblables. Le démon les abusoit de la sorte, pour se faire adorer sous ces noms, et leur faire commettre toutes sortes de crimes, sous prétexte de religion ; car leurs fêtes n'étoient que débauche et dissolutions. Ce sont ces Idolâtres que l'on nommoit Gentils ou Païens. Les Israelites se laisserent souvent emporter à leurs mauvais exemples. Toutes les fois qu'ils quitterent Dieu pour les Idoles, il les abandonna à leurs ennemis qui les tinrent en servitude, et toutes les fois qu'ils revinrent à lui, il leur suscita des hommes extraordinaires pour les délivrer.

Demande. Le vrai Dieu n'étoit-il connu que des Israelites. *Reponse.* Non, il n'y avoit plus qu'eux qui le connussent. *d.* Qu'est-ce donc que les autres nations adoroient. *r.* Les Idoles qu'elles [illegible] à plaisir. *d.* Que représentent [illegible] Idoles. *r.* Des hommes, des [illegible]

animaux, qu'ils nommoient Dieux et Déesses. *d.* Comment les honoroient-ils *r.* Ils les prioient et leur faisoient des sacrifices. *d.* D'où venoit cet aveuglement. *r.* De ce qu'ils avoient oublié leur Créateur. *d.* Comment l'avoient-ils oublié. *r.* En ne pensant qu'au corps. *d.* Qui les entretenoit dans cette erreur. *r.* Le démon, qui se faisoit adorer sous le nom des faux Dieux. *d.* Que produisoit l'Idolâtrie. *r.* Elle engageoit à toutes sortes de vices. *d.* Comment nomme-t-on autrement les Idolâtres. *r.* On les nomme aussi Gentils ou Païens.

LEÇON IX.

De David et du Messie.

Les Israélites, depuis leur entrée dans la terre de Chanaan, furent pendant quelque temps gouvernés par les Juges; mais ils voulurent avoir des Rois comme les autres. Saül, le premier fut Saül, le second David, de la Tribu de Juda, de qui devoit naître le Sauveur du monde, suivant ce que Jacob avoit prédit. David fut

dre de Dieu, avec de l'huile sainte, et tous les autres Rois furent sacrés de même : d'où vient qu'on les appelloit *Christs* c'est-à-dire, *Oints*. David fut longtemps persécuté par Saül, et soutint de grandes guerres contre les infideles. Enfin, Dieu le mit audessus de tous ses ennemis, et le combla de richesses et de gloire. Sa ville capitale étoit Jérusalem, où il avoit bâti un Palais sur la montagne de Sion, et il y fit apporter l'Arche d'alliance. Il vouloit faire bâtir un Temple ; mais Dieu lui déclara que cet honneur étoit réservé à son Fils, que sa postérité régneroit éternellement sur le peuple fidèle, et que de lui viendroit le Sauveur promis depuis le commencement du monde, qui régneroit non-seulement sur le peuple d'Israël, mais encore sur toutes les nations de la terre. Que ce Sauveur seroit Fils de Dieu et fils de David tout ensemble ; qu'il seroit mépriſé et persécuté par les hommes, mais qu'ensuite il ramèneroit toutes les nations à la connoissance et au service du vrai Dieu. Depuis ce temps

les Israélites nommerent le Sauveur qu'ils attendoient, le Roi fils de David, autrement le Messie ou le Christ.

Demande. Comment les Israélites furent-ils gouvernés après leur entrée dans la terre promise. *Reponse.* Par des Juges, puis par des Rois. *d.* Qui fut le premier Roi. *r.* Saul. *d.* Qui fut le second. *r.* David *d.* De quelle Tribu étoit-il *r.* De la Tribu de Juda. *d.* Où étoit sa résidence ordinaire. *r.* Sur le mont de Sion, dans la ville de Jérusalem. *d.* Où fit-il apporter l'Arche d'alliance. *r.* La même à Sion. *d.* Qu'est-ce que Dieu lui promit. *r.* Que sa postérité régneroit éternellement sur le peuple de Dieu. *d.* Et quoi encore. *r.* Que le Sauveur viendroit de lui. *d.* Qu'est-ce que le Christ ou le Messie. *r.* C'est le même Sauveur. *d.* Que veut dire le mot de Christ. *r.* Oint ou [illegible]. *d.* Pourquoi cela. *r.* Parce que David [illegible] autres Rois furent sacrés avec de l'huile [illegible].

LEÇON X.

Du schisme de Samarie.

SALOMON succeda à son Pere David, et fut l'image du Messie dans sa gloire, comme David avoit été l'image du Messie dans ses travaux et dans ses souffrances. Salomon regna toujours en paix, comblé de richesses et de plaisirs, et ce qui est bien au dessus, Dieu lui avoit donné la vraie sagesse. Il fit bâtir un Temple à Jérusalem, suivant le projet de son pere. L'arche d'alliance y fut placée, et on y fit des sacrifices. Il n'y avoit que ce seul Temple, et il n'étoit permis de sacrifier que sur cet Autel. La Loi l'ordonnoit ainsi, pour mieux faire connoître qu'il n'y a qu'un Dieu et une vraie Religion. A la fin Salomon oublia le Seigneur, pour s'être trop abandonné au plaisir; et les femmes étrangeres qu'il aima passionnément, l'entraînerent à l'idolatrie. Pour l'en punir, [illegible] fut divisé après sa mort. Il n'y eut que la Tribu de Juda et celle

de Benjamin qui obéirent à son fils Roboam; les dix autres Tribus prirent pour leur Roi Jéroboam de la Tribu d'Ephraïm. Celui-ci, pour séparer d'avantage ses Sujets de ceux du Roi de Juda, et les empêcher d'aller à Jérusalem, leur fit une Religion, et éleva des veaux d'or, qu'il faisoit adorer dans son Royaume. Ainsi il y eut un schisme c'est à dire une division, qui déchira l'Eglise de Dieu. La vraie Eglise demeura à Jérusalem, et la fausse s'établit à Sichem, puis à Samarie, qui fut la capitale du Royaume d'Israël ou d'Ephraïm.

Demande. Qui fut le successeur de David. *Reponse.* Son fils Salomon. *d.* Comment regna t'il. *r.* Dans la prospérité et les plaisirs. *d.* N'eut-il rien de meilleur. *r.* Oui, il eut la sagesse. *d.* Quel bâtiment fit-il. *r.* Le Temple de Jérusalem. *d.* Y avoit-il quelqu'autre Temple où Dieu fut honoré. *r.* Non, il n'y avoit qu'un seul Temple et un seul Autel. *d.* Pourquoi cela. *r.* Pour montrer qu'il n'y a qu'un Dieu et une Religion. *d.*

Salomon fut-il sage jusqu'à la fin. *r.* Non, il se corrompit par l'amour des femmes. *d.* Qu'arriva-t-il après sa mort. *r.* Son Royaume fut divisé. *d.* Que resta-t-il au fils de Salomon. *r.* Deux Tribus, Juda et Benjamain. *d.* Qui fut le Roi des dix autres. *r.* Jéroboam. *d.* Que fit il pour affermir son Royaume. *r.* Il fit un schisme. *d.* Qu'est ce qu'un schisme. *r.* Une division de l'Eglise. *d.* Où demeura la vraie Eglise. *r.* A Jérusalem. *d.* Quelle fut la capitale du Royaume d'Israël et de la fausse Eglise. *r.* Samarie.

LEÇON XI.

Des Prophètes.

TOUS les Rois d'Israël furent méchans et idolâtres. Il y en eut aussi plusieurs entre les Rois de Juda. Dieu leur envoya aux uns et aux autres plusieurs Prophètes, pour les appeller à son service. On appelle Prophètes ceux que Dieu a remplit de son esprit, et à qui il a découvert les choses cachées? et

cet Esprit de Dieu qui a parlé par les Prophètes, est le Saint-Esprit, Seigneur et vivifiant. Ainsi, Moïse, Samuel, David et Salomon, étoient des Prophètes ; mais on donna ce nom particulièrement à ceux qui menoient une vie austere et retirée, comme des Religieux, et qui furent en fort grand nombre pendant la division des deux Royaumes. Tel fut Elie, qui arrêta la pluie pendant trois ans et demi, fit plusieurs autres miracles étonnans, et enfin fut enlevé au ciel, et est encore vivant. Il y a d'autres Prophètes dont nous avons des écrits, comme Isaïe et Jérémie. Ils prédirent que Samarie et Jérusalem seroient détruites, et que Jérusalem seroit rétablie. A ces prédictions ils en mêlerent plusieurs touchant le Messie, marquant toutes les circonstances de sa naissance, de sa vie, de ses souffrances, de sa mort, de son regne éternel. Ils ont dit que Dieu feroit avec son peuple une nouvelle alliance plus parfaite que l'ancienne, et qu'il appelleroit à son service toutes les

monde, les faisant renoncer à leurs Idoles.

Demande. Qui étoient les Prophetes. *Reponse.* Des hommes remplis de l'Esprit de Dieu. *d.* Quel étoit cet Esprit. *r.* Le Saint-Esprit, Seigneur vivifiant. *d.* Pourquoi les appelle-t-on Prophetes. *r.* Parcequ'ils prédisoient l'avenir. *d.* Quand y en eut-il le plus. *r.* Depuis la division des deux Royaumes. *d.* Qui est le plus fameux de ce temps-là. *r.* Elie. *d.* Comment est-il mort. *r.* Il n'est point mort. *d.* Qu'est-il donc devenu. *r.* Il a été enlevé au Ciel tout vivant. *d.* Qui sont les Prophetes dont nous avons des livres. *r.* Isaïe, Jérémie, et plusieurs autres. *d.* Qu'ont-ils prédit. *r.* La ruine entiere du Royaume de Samarie. *d.* Et de Jérusalem. *r.* Ils ont prédit qu'elle seroit ruinée et rétablie. *d.* [illegible] *r.* Qui, ils ont [illegible] ce qui devoit lui arriver. *d.* [illegible] parlé d'une nouvelle alliance. *r.* [illegible] ont prédit qu'elle seroit plus [illegible] que l'ancienne. *d.* Qu'est-ce

dit de la vocation des Gentils. *r.* Que toutes les Nations quitteroient leurs Idoles pour adorer le vrai Dieu.

LEÇON XII.

De la captivité de Babylone.

LES Rois d'Israël et de Juda ne profiterent ni des reproches, ni des avertissemens des Prophètes. Au contraire, ils les persécuterent, et les firent mourir cruellement pour la plûpart. Dieu souffrit leurs crimes avec une patience admirable, et les attendit longtemps à pénitence ; mais enfin il exécuta ses menaces. Le Royaume de Samarie fut détruit, et les dix Tribus dispersées en des pays éloignés, d'où elles ne revinrent jamais. Ensuite Nabuchodonosor, Roi de Babylone, ruina Jérusalem, brûla le Temple, et emmena le peuple en captivité. Babylone étoit alors la ville la plus puissante du monde, mais pleine d'idolâtrie et de superstitions, de débauches, et de toutes sortes de vices ; les Juifs ne laissèrent pas d'y [illegible] leur Religion, et d'y [illegible]

de Moïse. Il y eut même parmi eux de grands saints pendant ce temps, entr'autres le Prophete Daniel, qui mena une vie très pure au milieu de la Cour et des plus grands emplois, et à qui Dieu révéla de grands Mystères. Trois jeunes hommes qui avoient été élevés avec lui, refuserent d'adorer une grande Statue d'or que Nabuchodonosor avoit dressée, et il les fit jetter dans une fournaise ardente, où Dieu les conserva sans aucun mal. Le Roi rendit alors gloire à Dieu, qui commençoit ainsi à faire connoître sa puissance chez les Infidèles.

Demande. Dieu se hâta-t-il de punir les péchés des Israélites. *Reponse.* Non, il les attendit long-temps à pénitence. *D.* Que devint le Royaume de Samarie. *R.* Il fut détruit, et les dix Tribus dispersées. *D.* Qui ruina Jérusalem. *R.* Nabuchodonosor, Roi de Babylone. *D.* Que fit-il du peuple Juif. *R.* Il l'emmena en captivité. *D.* Que devint le [illegible] *R.* Les Juifs [illegible] de la captivité. *D.* Quelle [illegible]

ligion de Babylone. *r.* L'idolâtrie et la superstition. *d.* Qui fut Daniel. *r.* Un grand Saint et un grand Prophète. *d.* Que firent ses trois compagnons. *r.* Ils refuserent d'adorer l'idole du Roi de Babylone. *d.* Que leur fit le Roi. *r.* Il les fit jetter dans une fournaise ardente. *d.* Que leur arriva-t-il. *r.* Dieu les y conserva par un miracle.

LEÇON XIII.

De l'état des Juifs après la captivité

BABYLONE fut prise par Cyrus, Roi de Perse, qui mit les Juifs en liberté, et leur permit de retourner en leur pays, et de rebâtir le Temple et la Ville de Jérusalem. Alexandre le Grand vint ensuite, et soumit à l'empire des Grecs la plus grande partie du monde. Les Juifs se trouvant mêlés parmi les Nations infidelles, ne laisserent pas de garder fidellement leur Religion, et ne tomberent plus dans l'idolâtrie depuis la captivité. La connoissance du vrai Dieu s'établissoit petit à petit au milieu du Paganisme. Il

y eut toutefois des Rois qui persecutorent les Juifs pour les faire renoncer à leur sainte Loi, et adorer les idoles. Antiochus, l'illustre Roi de Syrie, prit Jerusalem, profana le Temple, et fit cesser les sacrifices. Plusieurs Juifs souffrirent constamment la mort, et même de cruels tourmens. Mais Judas Machabée et ses freres prirent les armes pour la défense de leur liberté et de leurs lois, et Dieu les protégea si bien qu'ils affranchirent le peuple du joug des Nations. Le gouvernement demeura à cette famille des Machabées, et il y en eut même des Rois : mais il furent bientôt ruinés par les Romains, qui se rendirent maîtres du monde. Tout cela avoit été prédit par les Prophètes.

Demande. Qui fut celui qui délivra les Juifs de la captivité de Babylone. *Réponse.* Ce fut Cyrus, Roi de Perse. *d.* A quoi servit le mélange des Juifs avec les autres Nations. *r.* A faire connoître le vrai Dieu chez les infidèles. *d.* Les Juifs croient-ils encore dans l'idolâtrie depuis

la captivité. *r.* Ils n'y tomberent plus. *d.* Qui fut le premier qui les persécuta pour leur religion. *r.* Antiochus, Roi de Syrie, Grec de nation. *d.* Par qui commença l'Empire des Grecs. *r.* Par Alexandre le Grand. *d.* Qui furent ceux qui résistèrent à Antiochus. *r.* Judas Machabée et ses freres. *d.* Que firent-ils. *r.* Ils mirent le peuple en liberté. *d.* Qui gouverna les Juifs depuis ce temps. *r.* Cette famille des Machabées. *d.* Qui les ruina. *r.* Les Romains.

LEÇON XIV.

Des Juifs spirituels et des Juifs charnels.

HERODE, l'un des plus méchans hommes qui fut jamais, usurpa le Royaume de Judée par la faveur des Empereurs Romains. De son temps les Juifs voyoient bien que le Christ devoit paroître suivant toutes les Prophéties; mais il y avoit des Juifs spirituels et des Juifs charnels. Les Juifs [illegible] n'attendoient qu'un [illegible]

ils ne servoient Dieu que pour avoir les biens de la terre, abondance de bled et de vin, de grands troupeaux de bétail, des trésors d'or et d'argent, pour vivre grassement avec leurs femmes et leurs enfans. Ils ne craignoient Dieu qu'à cause de la pauvreté, des maladies et de la mort. Les Juifs spirituels et les vrais Israélites servoient Dieu par affection; ils l'honoroient et l'aimoient à cause de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté infinie. Ils se regardoient comme des voyageurs sur la terre, et espéroient une autre vie après celle ci. Les uns et les autres attendoient le regne du Messie, mais differemment. Les Juifs charnels prenoient au pied de la lettre tout ce que les Prophètes avoient dit en figures. Ainsi ils s'imaginoient qu'il regneroit sur la terre, qu'il seroit plus grand guerrier que David, et plus riche que Salomon; et que les Juifs, sous son regne, vivroient dans la gloire et dans les délices, commandant à toutes les autres Nations. Les Juifs spirituels savoient que

y a de plus grands biens à attendre que ceux dont on peut jouir sur la terre. Ainsi, ils n'espéroient d'être heureux qu'après la résurrection, et attendoient principalement du Messie le secours qui nous est nécessaire pour connoître et pour aimer Dieu.

Demande. Qui fut le Roi des Juifs sous les Empéreurs Romains. *Réponse.* Ce fut Hérode. *d.* Quand fut accompli le temps de la venue du Christ. *r.* Sous le regne d'Hérode. *d.* Qui étoient les Juifs charnels. *r.* Ceux qui ne servoient Dieu que par intérêt. *d.* Comment se figuroient-ils le regne du Christ? *r.* Ils croyoient qu'il regneroit sur la terre, qu'il soumettroit aux Juifs toutes les autres Nations, qu'il vivroit dans les richesses, les honneurs et les plaisirs. *d.* Qui étoient les Juifs spirituels. *r.* Ceux qui servoient Dieu par affection. *d.* Où les Juifs spirituels mettoient-ils leur espérance. *r.* Dans l'[illegible] vie, après la résurrection. *d.* Qu'attendoient-ils du

Messie. *r.* Le secours nécessaire po connoître et pour aimer Dieu.

LEÇON XV.

De la Naissance de Jésus-Christ.

DU temps qu'Hérode régnoit en J dée, et que César Auguste ét Empereur de Rome, il y avoit à Naz reth, petite Ville de Galilée en la Te re-Sainte, une fille d'excellente sainte nommée Marie, qui avoit résolu de d meurer Vierge, quoiqu'elle eût été fia cée à un saint homme nommé Josep de la même famille qu'elle, c'est à-di de la Tribu de Juda, et de la race de D vid. L'Ange S. Gabriel fut envoyé Marie de la part de Dieu, pour lui a noncer qu'elle seroit la Mere du CHRI et elle y consentit, après que l'An l'eut assurée qu'elle demeureroit Vierg et qu'elle seroit Mere par l'opération Saint-Esprit. Alors le Fils de Dieu, Verbe qui étoit Dieu au commenc ment, et qui étoit Dieu comme son Pe se, fit chair, c'est-à-dire, qu'il cev

mme comme nous, prenant véritable-
ent un corps et une ame au sein de la
inte Vierge. Joseph et Marie furent
ligés d'aller à Bethléem, Ville de Ju-
ée, et de loger dans une étable ; ce fut
là qu'naquit ce saint Enfant, qui fut
rconcis au bout de huit jours, et nom-
é Jesus, c'est-à-dire, Sauveur. Quel-
ue temps après, des Mages, c'est-à di-
e, des hommes savans, vinrent d'Orient
our l'adorer, et lui offrirent de l'or, de
ncens et de la myrrhe. Comme ils di-
ent qu'ils venoient adorer le Roi des
ifs, Hérode en prit l'alarme, et fit
ourir tous les enfans mâles des envi-
ns de Bethléem. Mais Saint Joseph
umena Jésus en Egypte avec sa Mere;
y demeurerent jusqu'à la mort d'Hé-
de, puis ils revinrent à Nazareth, où
sus vécut inconnu jusqu'à l'âge d'en-
on trente ans, soumis à sa Mere et à
int Joseph, qui passoit pour son Pere,
veillant avec lui à son éducation Chré-
tienne.

Demande. Qui fut la Mere de Notre-

Seigneur Jésus-Christ. *Répons.* La Sai
Vierge Marie. *d.* De quelle Tribu éto
elle. *r.* De Juda. *d.* De quelle famil
r. De David. *d.* Qui fut son mari.
S. Joseph, de la même famille. *d.* Co
ment fut-elle avertie qu'elle seroit M
du CHRIST. *r.* Par l'Ange S. Gabri
que Dieu lui envoya exprès. *d.* Co
ment y consentit elle. *r.* Après
l'Ange l'eut assurée qu'elle demeure
Vierge. *d.* Qu'arriva-t-il alors en elle
Que le Verbe se fit chair. *d.* Qu'est
que le Verbe. *r.* Le Fils de Dieu
Qu'est-ce que se faire chair. *r.* C'est
faire homme comme nous. *d.* Où
quit Notre-Seigneur. *r.* A Bethlé
dans une étable. *d.* Que signifie le n
de JESUS. *r.* Il signifie Sauveur. *d.*
furent les premiers Gentils qui l'ad
rent. *r.* Les Mages venus d'Orient.
Que fit alors Hérode. *r.* Il fit mo
tous les enfans mâle des environs
Bethléem. *d.* Comment Jésus fut-il
vé. *r.* S. Joseph l'emmena en Egy
d. Comment passa-t-il la

rtie de sa vie. *r.* Il vivoit soumis à la
ierge sa mere et à S. Joseph. *d.* S.
seph étoit-il son Pere. *r.* Non, mais
le croyoit. *d.* De quel métier étoit-il.
Il étoit Charpentier.

LEÇON XVI.

De Saint Jean-Baptiste.

TRENTE ans après la naissance de
Jésus, il parut un grand Prophête,
fils de Zacharie, Sacrificateur, et
Elisabeth, parente de la Vierge Marie,
vivoit dans les déserts d'une vie plus
stere que celle des anciens Prôphetes,
exhortoit tout le monde à faire peni-
ce; parce-que, disoit-il, le Royaume
Cieux approche. Il baptisoit dans
Jourdain ceux qui profitoient de ses
édictions, c'est à dire, qu'il les faisoit
igner et se laver pour la rémission de
ux péchés, comme les Juifs avoient
coutumé de se laver, pour se purifier
la Loi. De là lui vient le nom
Baptiste. Les Juifs vouloient le recon-
pour le Messie; mais il leur dit

clara qu'il ne l'étoit point, et qu'il n'é
toit que son Précurseur, c'est-à-dire, p
homme envoyé devant, pour lui prépare
le chemin, suivant les anciennes Prophé
ties. Jésus vint comme les autres
faire baptiser par Saint Jean, et sanct
fia ainsi les eaux, en leur donnant la ver
tu de remettre les péchés au Sacremen
de Baptême. Saint Jean rendit témoi
gnage qu'il avoit vu le Saint-Esprit de
cendre sur Jésus en forme de colomb
Il dit : Voilà l'Agneau de Dieu, qui ô
les péchés du monde : la Loi a été don
née par Moïse, la grace et la vérité so
venues par Jésus-Christ.

Demande. De qui étoit fils, S. Jean
Baptiste. *Réponse.* De Saint Zacharie
de Ste. Elisabeth, parente de la Sain
Vierge. *d.* Où passa-t-il sa vie. *r.* Da
les déserts, où il menoit une vie austè
re. *d.* Les Prophètes avoient-ils par
du lui. *r.* Ils l'avoient marqué comm
le Précurseur du Messie. *d.* Que ve
dire Précurseur. *r.* Celui qui marc
devant un autre. *d.* Que prê

Jean. *r.* Il exhortoit à faire pénitence. *d.* Que faisoit-il à ceux qui se convertissoient. *r.* Il les baptisoit, *d.* Comment les baptisoit-il. *r.* En les faisant baigner dans le Jourdain. *d.* Baptisa-t-il aussi Jésus. *r.* Oui, il voulut être baptisé pour sanctifier l'eau du Baptême. *d.* Quarriva-t-il à son Baptême. *r.* Le Saint-Esprit descendit sur lui visiblement en forme de colombe. *d.* Quel témoignage rendit S. Jean de Jésus-Christ. *r.* Qu'il étoit l'Agneau de Dieu qui ôtoit les péchés du monde.

LEÇON XVII.

De la Vocation des Apôtres.

AUSSI-TÔT que Jésus fut baptisé, le Saint-Esprit le mena dans le désert, où il jeûna quarante jours, et souffrit d'être tenté par le diable en plusieurs manieres. Il revint en Galilée, et demeura près du lac de Génésareth. Là, il appella pour le suivre quatre pêcheurs, André et Simon, freres, et deux autres freres, Jacques et Jean, enfans de Zéba-

dée. Il en appella d'autres ensuite, particulièrement un Publicain ou Receveur des impôts, nommé Matthieu. Ils quittoient tout pour le suivre, aussi-tôt qu'il les appelloit. Il eut bientôt un grand nombre de Disciples, c'est-à-dire, de gens attachés à l'écouter, et à s'instruire soigneusement de sa doctrine. Il en choisit douze, qu'il nomma Apôtres, c'est-à-dire, Envoyés, parce qu'il les envoya prêcher sa doctrine. Le premier fut Simon-Pierre, puis André son frere, Jacques et Jean fils de Zébédée, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, son frere Jude ou Thadée, Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui trahit Jésus. Il donna à Simon le surnom de Pierre, en lui disant: Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux.

Demande. Où alla Jésus après son Baptême. *Reponse.* Dans le désert. *d.* Qu'y fit-il. *r.* Il y jeûna quarante jours. *d.* Qu'y souffrit-il. *r.* D'être tenté

le démon. *d.* Comment appelle-t-il ses Disciples. *r.* Il leur dit de le suivre; et aussi tôt ils quittèrent tout. *d.* Qu'est-ce que des Disciples. *r.* Des gens qui écoutent un maître, et s'appliquent à sa doctrine. *d.* Que veut dire le nom d'Apôtres. *r.* C'est-à-dire, des Envoyés. *d.* Combien Jésus en choisit-il. *r.* Douze. *d.* Dites leurs noms. *r.* S. Pierre et S. André son frere, S. Jacques et S. Jean fils de Zébédée, S. Philippe, S. Barthélemi, S. Matthieu, S. Thomas, S. Jaques et S. Jude enfans d'Alphée, S. Simon, Judas Iscariote le traître. *d.* Pourquoi S. Pierre est-il nommé le premier. *r.* Parce que Jésus-Christ qu'il fesoit le pierre fondamentale de son Eglise. *d.* Que lui dit-il de plus. *r.* Qu'il lui donneroit les clefs du Royaume des Cieux.

LEÇON XVIII.

Prédication de Jésus-Christ.

Il alloit par les Villes et par les Villages, prêchant par-tout l'Evangile du Royaume des Cieux, c'est-à-dire,

la bonne nouvelle ; que le temps étoit venu où tous les hommes étoient appellés à la connoissance de Dieu ; qu'il étoit le Messie ou le Christ, attendu et souhaité par les Patriarches, et prédit par les Prophètes le Fils de Dieu envoyé pour sauver le monde ; et que ceux qui croiroient en lui et feroient pénitence, obtiendroient le pardon de leurs péchés, et ensuite la vie éternelle. Pour montrer qu'il parloit de la part de Dieu, il faisoit une infinité de miracles; il guérissoit toutes sortes de maladies en un moment et d'une parole. Il rendoit la vue aux aveugles, la parole aux muets, l'ouie aux sourds; il délivroit les possédés du démon, il ressuscitoit les morts. En même temps sa vie étoit l'exemple de toutes sortes de vertus. Il étoit humble de cœur, il étoit doux; il souffroit patiemment les incommodités de la pauvreté, et les importunités des hommes. Il étoit plein de compassion pour les pécheurs qui vouloient se convertir, mais plein de zèle contre les pécheurs endurcis

ché. Il ne cherchoit en toutes ſes actions que la gloire de Dieu ſon Pere, et paſſoit ſouvent les nuits à le prier. Il enſeigna à ſes Diſciples cette forme de Priere. Notre Pere, qui êtes aux Cieux, que votre nom ſoit ſanctifié; Que votre regne arrive: Que votre volonté ſoit faite ſur la terre comme au Ciel: Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien: Et pardonnez-nous nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés: Et ne nous induiſez point en tentation: mais délivrez nous du mal. Ainſi ſoit-il.

Demande. A quoi s'occupoit Jéſus? *Reponſe.* A prêcher par les Villes et par les Villages. *d.* Que prêchoit-il. *r.* L'Evangile du Royaume des Cieux. *d.* Que veut dire Evangile. *r.* Bonne nouvelle. *d.* Qu'eſt-ce que le Royaume des Cieux. *r.* La jouiſſance de Dieu, et la vie éternelle. *d.* Que diſoit Jéſus de lui-même. *r.* Qu'il étoit le CHRIST et le fils de Dieu. *d.* Que diſoit-il qu'il falloit faire? *r.* Croire en lui, et faire pénitence.

d. Pourquoi faire pénitence. *r.* Pour obtenir la rémission des péchés. *d.* Comment montroit-il que Dieu l'avoit envoyé. *r.* Par les miracles qu'il faisoit. *d.* Quels miracles faisoit-il. *r.* Il guérissoit toutes sortes de maladies. *d.* Que faisoit-il encore. *r.* Il chassoit les démons, il ressuscitoit les morts. *d.* De quelle vertu nous a-t-il montré l'exemple. *r.* De toutes; mais principalement de l'humilité, de la douceur, de la patience, de la compassion, de la bonté et du zèle. *d.* A quoi tendoient toutes ces choses. *r.* A faire la volonté de son Pere, et le glorifier. *d.* Prioit-il beaucoup. *r.* Il passoit souvent les nuits en prieres. *d.* Quelle priere nous a-t-il enseigné. *r.* Le *Pater*. *d.* Dites-le en François. *r.* Notre Pere qui êtes aux Cieux, &c.

LEÇON XIX.

Des ennemis de Jésus-Christ.

Jesus se faisoit admirer de tout le monde, et [illegible] qui de grandes [illegible]

les déserts. Non-seulement les Juifs, mais les Gentils, y accouroient pour le voir et pour l'entendre. Les Scribes et les Pharisiens en furent envieux, et s'offenserent de la liberté avec laquelle il reprenoit leurs vices. Les Scribes étoient les Docteurs des Juifs, dont il faisoit voir l'ignorance et la mauvaise foi. Les Pharisiens étoient ceux qui prétendoient observer la Loi plus exactement que les autres; mais la plûpart n'étoient que des hypocrites, superbes et avares, qui trompoient le peuple par une apparence de dévotion. Jésus n'étoit pas moins haï des Sacrificateurs et des Sénateurs qui gouvernoient les Juifs, parce qu'il prédisoit que dans peu Jérusalem seroit ruiné avec le Temple. En un mot, tous les Juifs charnels ne pouvoient croire qu'il fut le Messie, le voyant si pauvre, si humble et si doux. Sa doctrine leur étoit odieuse, parce qu'il prêchoit le mépris des richesses, des plaisirs et de tous les biens de cette vie; et disoit, que qui veut le suivre, doit

porter sa croix, renoncer à tout, et à soi-même. Les ennemis de Jésus lui dirent souvent des injures, prirent des pierres pour les lui jetter, et résolurent enfin de le faire mourir. Ils gagnerent un de ses Disciples, Judas Iscariote, qui promit de le leur livrer moyennant trente pieces d'argent de la valeur de quinze écus.

Demande. Jésus étoit-il fort suivi. *Reponse.* On venoit en foule de tous côtés pour le voir et pour l'entendre. *d.* Eût-il des ennemis. *r.* Oui, les Juifs charnels. *d.* Pourquoi le haïssoit-ils. *r.* Parce qu'il prêchoit l'humilité et la pauvreté. *d.* Qui furent ses plus grands ennemis. *r.* Les Scribes, les Pharisiens, les Prêtres et les Sénateurs. *d.* Qui étoient les Scribes. *r.* Les Docteurs de la Loi. *d* Qui étoient les Pharisiens. *r.* Ceux qui faisoient profession d'observer la Loi mieux que les autres. *d.* Ne vivoient-ils pas bien. *r.* Non, la plûpart n'étoient que des hypocrites. *d.* Jusqu'où alla la haine des ennemis de Jé-

r. Jusqu'à résoudre sa mort. *d.* Qui fut celui qui promit de le leur livrer. *r.* Judas Iscariote, l'un des douze Apôtres. *d.* Pour combien. *r.* Pour trente pieces d'argent.

LEÇON XX.

De la Passion de Jésus-Christ.

CE fut au temps de la Pâque que les ennemis de Jésus résolurent de le prendre et de le faire mourir. La veille, qui étoit un jeudi, il alla faire la Cène, c'est-à-dire, souper avec ses Disciples. Comme il mangeoit, il prit du pain, le bénit, le rompit, et le leur distribua, disant: Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous. Puis il prit du vin dans la coupe, le bénit et le leur donna, disant: Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Ensuite il sortit avec eux, et alla au Mont des Olives, en un Jardin où il avoit accoutumé de prier; là il pria son Pere de dé-

tourner de lui ses souffrances, ajoutant toutefois: Que votre volonté soit faite. Cependant Judas amena une grande troupe de gens armés, qui le prirent et le mener chez Caïphe, le souverain Pontife, où il fut condamné à mort sur de faux témoignages. Tous les Disciples de Jésus l'abandonnèrent, et Pierre même le renia trois fois, comme Jésus l'avoit prédit. De chez Caïphe on le mena chez Ponce Pilate, qui gouvernoit la Judée pour les Romains. Pilate trouvant Jésus innocent, chercha plusieurs moyens pour le délivrer. Là Jésus fut fouetté, puis couronné d'épines par les soldats, en dérision de ce qu'il disoit le Roi des Juifs.

Demande. En quel temps mourut Jésus, *Réponse.* Au temps de la Pâque. Que fit-il au dernier souper avec ses Apôtres. *r.* Il leur donna son corps et son sang. *d.* Comment leur donna-t-il son corps. *r.* Il prit du pain, le bénit, le leur donna, disant: Ceci est mon corps. *d.* Comment leur donna-t-il

[illegible] r. Il prit la coupe avec du vin et [illegible] dit: Ceci est mon sang, le sang de [illegible]ouvelle alliance. d. Que fit Jésus après [illegible] Cène. r. Il alla prier au Jardin des [illegible]lives. d. Que fit alors Judas. r. Il ame[illegible] des gens armés pour prendre Jésus. d. [illegible]ù le menerent-ils. r. Chez Caïphe [illegible] grand Pontife. d. Que devinrent les [illegible]pôtres. r. Ils s'enfuirent tous. d. [illegible]ue fit Pierre. r. Il renia trois fois Jé[illegible]s. d. De Caïphe où mena-t-on Jésus. [illegible] Chez Pilate. d. Que lui fit-on là. r. [illegible] fut fouetté et couronné d'épines.

LEÇON XXI.

De la mort de Jésus-Christ.

PILATE condamna enfin Jésus, quoi[illegible] qu'à regret, et le fit conduire chargé [illegible] sa croix en un lieu nommé Golgotha [illegible] Calvaire. Là Jésus fut crucifié en[illegible]e deux voleurs. La croix étoit le plus [illegible]fâme supplice qui fut alors en usage ; [illegible] n'y condamnoit que des esclaves et [illegible] autres misérables, et encore pour les [illegible]us grands crimes. Jésus y demeura

jusqu'à ce que toutes les prophéties fus-
sent accomplies. A sa mort le soleil s'
obscurcit, la terre trembla, les sépul-
chres s'ouvrirent, les morts ressuscité-
rent. C'étoit un Vendredi, le jour de
Pâque, lorsqu'on immoloit l'Agneau
qui étoit la figure de Jésus-Christ. Aus-
si sa mort fut le véritable sacrifice, dont
tous les autres n'avoient été que les im-
ages. Cette mort satisfit pleinement à la
justice de Dieu pour les péchés de tous
les hommes. Jésus innocent paya pour
les coupables; il les racheta par son sang
de l'esclavage du démon, et leur ouvrit
par sa mort le chemin de la vie éter-
nelle.

Demande. Comment mourut J.-C.?
Réponse. Il fut attaché à une croix entre
deux voleurs. *d.* Quel étoit le sujet
de la croix. *r.* Le plus infâme des
supplices. *d.* Qu'arriva-t-il à sa mort?
r. Le soleil fut obscurci, la terre trem-
bla, les morts ressuscitèrent. *d.* Pourquoi
Jésus-Christ mourut-il lorsqu'on im-
moloit l'Agneau Paschal. *r.* Parce

Agneau étoit la figure de Jésus-Christ. *d.* Comment sa mort fut-elle un sacrifice. *r.* Parce qu'elle satisfit à la justice de Dieu pour les péchés de tous les hommes. *d.* A quoi servoient donc les autres sacrifices. *r.* Ce n'étoit que des figures de celui de Jésus-Christ. *d.* Pourquoi dit-on que Jésus-Christ nous a délivré par son sang. *r.* Parce qu'il nous a délivré de l'esclavage du démon. *d.* Pourquoi dit-on qu'il a détruit la mort. *r.* Parce qu'il nous a ouvert le chemin de la vie éternelle.

LEÇON XXII.

De la Résurrection de Jésus-Christ.

JÉSUS étant mort, son corps fut embaumé et mis dans un sépulcre, que ses ennemis firent garder, sachant qu'il avoit promis de ressusciter. Mais le troisième jour, qui étoit le Dimanche, il sortit triomphant et glorieux de son tombeau, et les gardes [illegible] [illegible] [illegible]. Les Apôtres [illegible] à croire sa Résurrection [illegible]

[illegible]

ils n'en furent pas persuadés qu'après avoir vu Jesus de leurs yeux, l'avoir touché de leurs mains, et avoir mangé avec lui. Il leur apparut plusieurs fois pendant quarante jours, leur donna plusieurs instructions, et leur ordonna d'aller prêcher l'Evangile à toutes les Nations, et de les baptiser au nom du Pere, et du Fils et du Saint Esprit. Il leur donna aussi le pouvoir de remettre les péchés, et leur promit d'être avec eux jusqu'à la fin des siecles. Toutefois il monta au Ciel en leur presence, où il demeure assis à la droite de Dieu le Pere Tout-Puissant, élevé au-dessus de toutes les créatures. Il ne cesse point d'offrir à Dieu ses prieres pour nous, et d'assister son Eglise, jusqu'à ce qu'il descende du Ciel encore une fois pour venir juger les vivants et les morts.

Demande. Après la mort de Jésus, que fit-on de son corps? *Réponse.* On le mit dans un sépulcre. *D.* Que devint son ame? *R.* Elle descendit aux enfers. *D.* Quel jour ressuscita Jésus? *R.* Le troi-

ième jour après sa mort, qui fut un Di-
man-he. *d.* Les Apôtres crurent-ils ai-
sément sa Résurrection. *r.* Ils ne la
crurent qu'après l'avoir vu et touché. *d.*
Pendant combien de temps leur appa-
rut-il. *r.* Pendant quarante jours. *d.*
Que leur ordonna-t-il. *r.* D'aller prê-
cher et baptiser par-tout le monde. *d.*
En ordonnant le baptême, que nous a-
-t-il enseigné. *r.* Que Dieu est Pere,
Fils et Saint-Esprit. *d.* Quel pouvoir
donna-t-il à ses Apôtres. *r.* De remettre
les péchés. *d.* Comment les quitta-t-il.
r. Il monta au Ciel en leur présence. *d.*
En quel état est-il depuis ce jour là. *r.*
Il est audessus de toutes les créatures,
assis à la droite de Dieu. *d.* Mais n'avoit-
il pas promis à ses Apôtres d'être avec
eux jusqu'à la fin du monde. *r.* Aussi le
fait-il, car il assiste toujours son Eglise.
d. Comment l'assiste-t-il. *r.* En offrant
à Dieu les mérites pour notre salut. *d.*
Ne viendra-t-il plus sur la terre. *r.* Il
viendra juger les vivans et les morts au
dernier jour.

LEÇON XXIII.

De la descente du S. Esprit sur les Apôtres.

LE cinquantieme jour après la Pâque, les Juifs faisoient une grande Fête, appellée Pentecôte, en memoire de ce que la Loi leur avoit été donnée en ce jour-là. Ce même jour qui étoit le cinquantieme après la Résurrection de Jésus-Christ, comme tous les Disciples étoient dans un même lieu, tout d'un coup il vint du Ciel un grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui remplit toute la maison; et il leur parut comme des langues de feu, qui s'arrêtoient sur chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et commencerent à parler diverses langues, ce qui montroit qu'ils devoient prêcher l'Evangile à toutes les Nations. Les Juifs en furent fort surpris; et S. Pierre à la tête des Apôtres leur rendit raison de cette merveille, leur expliquant les prophéties, et leur déclarant que Jésus

qu'ils avoient crucifié, étoit ressuscité, et avoit envoyé le Saint-Esprit, suivant sa promesse, et qu'il étoit le Seigneur et le Christ, et que l'on ne pouvoit être sauvé qu'en son nom et en faisant pénitence. Il y en eut trois mille qui se convertirent à ce discours, et qui furent baptisés. Les Apôtres et les autres qui reçurent le Saint Esprit, se trouverent tous changés. Ils furent éclairés pour entendre les Ecritures. Ils comprirent que tous les hommes sont pécheurs, et ont besoin de la grace de Dieu, qui ne s'obtient que par les mérites de Jésus-Christ, et que son regne est tout spirituel. En même tems ils furent embrâsés de l'amour de Dieu, qui leur donnoit du plaisir à accomplir ses commandemens, et une force invincible pour rendre témoignage à la vérité.

Demande. Qu'étoit-ce que la Pentecôte chez les Juifs. *Réponse.* [illegible] jour que la Loi avoit été [illegible] Qu'arriva-t-il aux Apôtres ce jour-là, [illegible] remplis du S. Esprit. [illegible]

Quels reçurent-ils alors. *r.* Ils furent échauffés, et entendirent les Ecritures. *d.* Que sentirent-ils encore. *r.* Un grand amour de Dieu. *d.* Que firent-ils si tôt qu'ils eurent reçu le S. Esprit. *r.* Ils parlerent diverses langues. *d.* Que signifioit ce miracle. *r.* Qu'ils devoient prêcher l'Evangile à toutes les Nations. *d.* Que dit alors Saint Pierre. *r.* Il déclara devant tout le peuple que Jésus étoit le Christ, et qu'il avoit envoyé le S. Esprit. *d.* Combien en convertit-il par le premier discours. *r.* Trois mille. *d.* Pourquoi le S. Esprit fut-il envoyé le jour de la Pentecôte. *r.* Afin que la nouvelle Loi fut publiée le même jour que l'ancienne.

LEÇON XXIV.

De la vocation des Gentils.

IL y eut un grand nombre de Juifs qui se convertirent ; mais il y en eut encore plus qui rejetterent la Doctrine des Apôtres, et même les persécuterent cruellement. Ils firent mourir S. Etienne,

l'un des sept Diacres que les Apôtres avoient établis pour servir l'Eglise. Ce fut le premier Martyr, c'est-à-dire, le premier qui souffrit la mort pour le témoignage de la Doctrine de Jésus-Christ. Alors les Samaritains schismatiques reçurent la parole de Dieu ; plusieurs se convertirent et furent baptisés, et les Apôtres vinrent leur imposer les mains, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit, leur donnant ainsi la Confirmation. Les Gentils commencèrent peu de temps après à entrer dans l'Eglise. Le premier fut un Capitaine romain nommé Corneille, qui reconnoissoit déjà le vrai Dieu, le prioit sans cesse et faisoit de grandes aumônes. Dieu lui ordonna, par un Ange, d'envoyer quérir S. Pierre, qui de son côté fut averti par révélation de ne point faire difficulté d'y aller. Et lorsqu'il fut venu et qu'il eut commencé à parler, Corneille et tous ceux qu'il avoit assemblés, reçurent le Saint-Esprit et le don des langues. S. Pierre les fit aussitôt baptiser, et alors commença

à s'accomplir le mystere de la vocation des Gentils. Il consiste en ce que Dieu par sa pure bonté, a appellé les Païens à la foi et à la grace de Jésus-Christ, aussi bien que les Juifs, et qu'ils ont pris la place des Juifs rébelles à Jésus-Christ. Il appella exprès un treizieme Apôtre après son Ascension, pour travailler à la conversion des Gentils, et c'est l'apôtre S. Paul.

Demande. Qui fut le premier Martyr. *Réponse.* Saint Etienne. *d.* Que veut dire Martyr. *r.* C'est-à-dire témoin. *d.* Quel témoignage les Martyrs ont-ils rendu. *r.* Que la Doctrine de l'Evangile est vraie. *d.* Qui furent les premiers qui reçurent l'Evangile après les Juifs. *r.* Les Samaritains. *d.* Qui fut le premier des Gentils qui reçut l'Evangile. *r.* Le Centenier Corneille. *d.* Dites-en l'histoire. *r.* Corneille étoit un homme craignant Dieu, et qui faisoit beaucoup de prieres et d'aumônes. Il fut averti par un Ange de faire venir S. Pierre, et S. Pierre fut averti de se

pas faire difficulté d'y aller. *d.* Qu'arriva-t-il quand il y fut. *r.* Comme il commençoit à l'instruire avec sa famille, ils reçurent le S. Esprit. *d.* Que fit S. Pierre. *r.* Il les fit baptiser aussi-tôt. *d.* Quel mystère commença-t-on à connoître alors. *r.* Le mystère de la vocation des Gentils. *d.* En quoi consiste-il. *r.* En ce que Dieu a appellé les Gentils pour remplir la place des Juifs incrédules. *d.* Pourquoi Dieu les a-t-il appellés. *r.* Par sa pure bonté. *d.* Qui fut l'Apôtre des Gentils. *r.* S. Paul. *d.* Quand Notre Seigneur l'appella-t-il. *r.* Après son Ascension.

Leçon XXV.

De la fondation des Eglises

Les Apôtres se disperserent partout le monde pour instruire toutes les Nations, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Jésus-Christ; mais avant que de se séparer, ils composerent le Symbole, c'est-à-dire, la marque pour reconnoître les véritables Fidèles. Ce

un sommaire de toute la Doctrine Chrétienne en ces termes : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la terre ; et en Jésus-Christ son Fils unique Notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a été crucifié, est mort, a été enseveli : il est descendu aux enfers : le troisieme jour, il est ressuscité des morts ; il est monté aux Cieux, il est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant ; delà il viendra juger les vivans et les morts. Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise Catholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit il. Les Apôtres en fondant les Eglises, établissoient dans chaque Ville un Evêque, des Prêtres et des Diacres pour gouverner le peuple fidèle. Ce fut Saint Pierre qui fonda les trois principales Eglises, et il établit son Siege à Rome, qui étoit la capitale de l'Empire, et qui devint aussi le Siege Apostolique, et la premiere de

tes les Eglises. S. Paul y vint aussi, il y fo f irent tous deux le martyre s l'Empereur Néron. Comme S. erre étoit le chef des Apôtres, établi r Jésus Christ même, son successeur Evêque de Rome, que nous appellons pe, a toujours été regardé comme le emier de tous les Evêques par l'institution de Dieu, étant le Vicaire de Jés-Christ et le Chef visible de l'Eglise. *Demande.* Que firent les Apôtres avant e de se disperser par tout le monde. *Réponse.* il firent le Sy bole. *d.* Qu'est-q e le Symbole. *r.* Une marque pour connoître les vrais fidèles. *d.* Dites le mbole. *r.* Je crois en Dieu, &c. *d.* Que isoient les Apôtres pour fonder de uvelles Eglises. *r.* Ils établissoient en aque Ville un Evêque, des Prêtres et s Diacres. *d.* Qui fonda les trois principales Eglises. *r.* Ce fut S. Pierre. *d.* Où établit-il son Siege. *d.* A Rome. *d.* Pourquoi. *r.* Parce que c'étoit la capitale de l'Empire. *d.* Que s'ensuit il de là. *r.* Que le Pape est le chef visible de

l'Eglise, d. Pourquoi. r. Parce qu'il le successeur de S. Pierre. d. Qui est Chef invisible. r. Jésus Christ, qui au Ciel.

LEÇON XXVI.

De la Tradition de l'Ecriture.

JESUS-CHRIST n'avoit enseigné q de vive voix, sans rien écrire; Apôtres firent de même au commenc ment, et plusieurs d'entr'eux n'ont ri écrit du tout. Mais ils eurent toujou grand soin d'instruire des disciples, et les rendre capables d'en instruire d'autr Ainsi leur doctrine a passé au promi Evêques, et de ceux-là à leurs succe seurs et aux autres Prêtres, jusqu'à ce qui enseignent aujourd'hui. Et c' cette Doctrine qui s'appelle Traditio La parole de Dieu est donc de deux so tes, écrite et non écrite. La Parole n écrite est la Tradition, qui seule a co servé la vraie Religion depuis le com mencement du monde jusqu'à Moïse, qui a conservé encore depuis, plusieu

[illegible] qui [illegible] n'étoient pas écrites. La [illegible] écrite [illegible] les Livres de l'ancien [illegible] nouveau Testament, qui tous ensemble s'[illegible]. L'ancien [illegible]tament contient les Écrits de [Mo]ïse et des Prophètes. Le nouveau [com]prend les Écrits des Apôtres et des [Év]angélistes. La foi nous oblige à croire ce que ces Livres contiennent, parce [qu']ils ont été écrits par inspiration du [Saint] Esprit; et elle nous oblige aussi à [croi]re les Traditions qui viennent de la [même] source, c'est-à-dire, celles qui [sont] reçues du consentement de tous les [fidè]les depuis le commencement, principalement celles dont l'Eglise a fait des [déci]sions.

[*Demande*.] De combien de sortes est la [Paro]le de Dieu. *Reponse*. De deux sortes, écrite et non écrite. *d*. Qu'est-ce [que l]a parole non écrite. *r*. La Tradition. *d*. Qu'appellez-vous Tradition. *r*. [La s]uite de Doctrine qui a passé des Apôtres au premiers Évêques, et ainsi [jusq]u'à nous. *d*. Qu'est-ce que l'Écriture.

re. La Bible qui comprend les Li
de l'ancien et du nouveau Testament
De qui sont les Livres de l'ancien Te
ment. r. De Moïse, des Prophètes
Comment s'est conservée la Relig
avant Moïse. r. Par Tradition. d.
qui les Livres du nouveau Testam
ont-ils été écrits. r. Par les Apôtre
les Evangélistes. d. Pourquoi est
obligé de croire l'Ecriture. r. Pa
qu'elle a été dictée par le St. Esprit
Est-on aussi obligé de croire la Trad
on. r. Oui, puisqu'elle vient de la m
me source.

LEÇON XXVIII.

De la ruine de Jérusalem.

LA ville de Jérusalem et la répu
que des Juifs subsista encore q
que temps après la publication de l
vangile, jusqu'à ce que la nouvelle E
se de Gentils fut formée; car celle
anciens Israélites devoit en être la so
ce et la racine. Enfin le temps vint
Jérusalem devoit être ruinée, suivan

...ECHIS...
...temps ... les Liv...
...tement ... ament ...
... ancien est...
... Prophêtes ...
...nserver la Relig...
...r Tradition. *d.* ...
...nouveau Testam...
... Par les Apôtre...
d. Pourquoi est...
... Ecriture. *r.* Pa...
...par le St. Esprit ...
...e croire la Trad...
...lle vient de la ...

...XXVIII.

...*e Jérusalem*

...lem et la répu...
...bsista encore q...
...ublication de ...
...e la nouvelle E...
...mée; car celle ...
...oit en être la fo...
...n le temps vint ...
... ruinée, suivan...

... Jésus-Christ. Les Juifs se ... [illegible] ... Jérusalem ... fut si horrible, ... [illegible] ... mangeoient leurs ... [illegible] ... La ville ... par Titus, fils de ... Empereur ..., et le Temple fut ... Dieu punit ainsi cette malheureuse ville, où avoit été répandu le sang ... des Prophêtes, et sur-tout celui de Jésus-Christ son ... son Sauveur. ... Juifs qui ne l'avoient pas voulu ... pour leur Libérateur, ... esclaves des Romains, furent chassés de leur pays, et réduits au misérable état où ils sont depuis dix-sept cents ans et plus. Les cérémonies de l'ancienne ... furent entièrement abolies; car ... [illegible] ... plus ... [illegible] ...

... Pourquoi la ville de Jérusalem ... encore quelque

temps après la publication de l'Evangile. *Reponse.* Afin que l'Eglise des Gentils fut bâtie sur le fondement de celle des Juifs. *d.* Par qui [illegible] Jérusalem. *r.* Par Titus, fils [illegible] sur Vespasien. *d.* Y mourut-il beaucoup de monde. *r.* Onze cents mille [illegible]. *d.* La famine y fut-elle grande. [illegible] il y eut des femmes qui y mangerent leurs enfans. *d.* Pourquoi cette ville fut-elle traitée de sorte. *r.* Pour avoir fait mourir Jésus-Christ. *d.* Que de vinrent les Juifs. *r.* Ils furent réduits en servitude, et dispersés par-tout le monde. *d.* Que leur est-il arrivé depuis. *r.* Ils sont encore au même état. *d.* Depuis combien de temps. *r.* Depuis dix-sept cents ans et plus.

LEÇON XXIX.

Des Persécutions.

TOUS les Apôtres souffrirent le martyre, et tous leurs Disciples, comme les premiers Papes et les premiers Evêques, donnerent aussi leur vie pour le témoignage de l'Evangile. L'Eglise

[illegible] perſécutée pendant trois
[illegible] il y eut une multitude in-
[illegible] de tout ſexe et de
[illegible] Chrétiens ne fiſ-
[illegible] le monde, tout
[illegible] monde [illegible] détel-
[illegible] l'idol[illegible] les vices de toutes
[illegible] qui [illegible] parmi les Païens.
[illegible] Empereurs et les Magiſtrats prirent
[illegible] pluſieurs fois de les exterminer.
[illegible] bannissoit, on leur ôtoit leurs
[illegible] on les mettoit en priſon, on les
[illegible] mourir. Mais [illegible] craignoient
[illegible] la mort: c'eſt pourquoi on emplo-
[illegible] contr'eux les ſupplices les plus cru-
[illegible], des chevalets et des poulies pour les
[illegible], des dents de fer pour les déchi-
[illegible], du feu, des grils, de l'huile bouil-
[illegible], du plomb fondu. Les uns étoient
[illegible] aux bêtes cruelles pour être dé-
[illegible], d'autres étoient écorchés, et é-
[illegible], ſciés en deux. On leur coupoit
[illegible] pieds et les mains; on leur arra-
[illegible] les yeux, les dents et les ongles.

Ceux qui souffroient [illegible]
qu'à la mort étoient nom[illegible] Martyr[illegible]
comme S. Laurent, S. V[illegible] S. S[illegible]
bastien, Ste. Agnès [illegible]
une infinité d'[illegible]
[illegible]
Dieu, et [illegible] leurs prières.

Demande. Comment [illegible] l[illegible]
Apôtres et leurs [illegible] Disciple[illegible]
Réponse. Presque [illegible] souffrirent [illegible]
martyre. *d.* Combien durerent les pe[illegible]
sécutions contre les [illegible]. *r.* Tre[illegible]
[illegible] *d.* [illegible] mal faisoient-ils po[illegible]
se rendre si odieux. *r.* Ils ne faisoie[illegible]
que du bien. *d.* Pourquoi donc [illegible]
faisoit-on. *r.* Parce qu'ils condamnoie[illegible]
l'idolâtrie et les vices des Païens. *d.* Q[illegible]
leur faisoit-on. *r.* On confisquoit leu[illegible]
biens, on les faisoit mourir. *d.* [illegible]
contentoit-on de les faire mourir [illegible]
Non, parce qu'ils méprisoient la [illegible]
d. Dites quelques-uns de leurs supp[illegible]
ces. *r.* On les étendoit sur des chevalet[illegible]
on les déchiroit avec des pointes de fe[illegible]
on les faisoit griller, on leur arrach[illegible]

[illegible] Quel honneur [illegible] Chrétiens [illegible] Martyrs ? Ils [illegible] [illegible] pour hono-[illegible]

[illegible]

[illegible] l'Eglise et des Maines.

[illegible] on [illegible] mourir de Chrétiens [illegible] plus le nombre se multiplioit, et [illegible] ils n'en [illegible] jamais de se [illegible] par force [illegible] les Princes [illegible] Enfin, après [illegible] ans de souffrance [illegible] Dieu don-[illegible] son Eglise, sous l'Empereur [illegible] qui embrassa la Religion [illegible]. On commença à servir [illegible] avec une entière liberté ; mais [illegible] temps la vertu du commun [illegible] commença à se relâcher [illegible] faisoient profession de l'être, [illegible] bien touchés du mépris des [illegible] des richesses, et de l'espérance [illegible] ceux qui voulurent pra-[illegible] l'Evangile plus fidellement [illegible]

verent plus sûr de se séparer [illegible] monde. On les appelle Moines, [illegible] à-dire, seuls ou solitaires. Les [illegible] parfait furent en Egypte, où [illegible] instituée par S. Antoine. [illegible] fort pauvrement, jeûnant toujours [illegible] pain et à l'eau, travaillant de leurs [illegible] continuellement, gardant un [illegible] silence, dormant peu, priant [illegible] très-souvent, méditant l'Ecriture [illegible]. Cette manière de vivre s'étendit par toute la Chrétienté, et S. Benoît fit une règle qui a été la plus [illegible] en Occident.

Demande. Les persécutions diminuoient-elles beaucoup le nombre des Chrétiens. *Réponse.* Au contraire plus on en faisoit mourir, plus il s'en convertissoit. *d.* Que ne se défendoit-il contre les Païens, *r.* Dieu défend de se révolter contre son Prince, sous quelque prétexte que ce soit. *d.* Qui fut le premier Empereur Chrétien. *r.* Constantin. *d.* Quel changement arriva-t-il alors. *r.* On eut toute liberté de servir Dieu. *d.* Quand le commun des Chré-

siens a-t-[illegible] commencé à se relâcher. r. Vers ce [illegible] temps. d. Que firent ceux qui voul[illegible] vivre plus chrétienne-ment que [illegible] r. Ils se retire-rent en so[illegible] nomme t-on. [illegible] Moines, [illegible] soli-taires. d. [illegible] vivoient-ils. r. Ils jeûnoient to[illegible] les jours, travailloient de leurs mains et [illegible] sans cesse.

SECONDE PARTIE,

Contenant en abrégé la Doctrine Chrétienne.

LEÇON I.

De la Foi, l'Esperance et la Charité.

LA Doctrine Chrétienne se rapporte à quatre parties, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, les Commandemens de Dieu, les Sacre-[illegible]. Le Symbole comprend ce que [illegible] devons croire par la foi ; l'Oraison

G 4

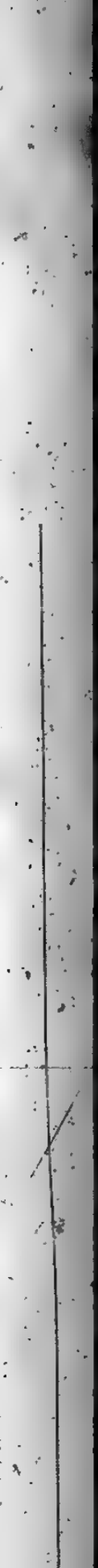

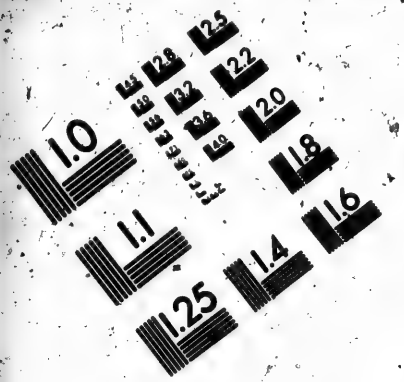

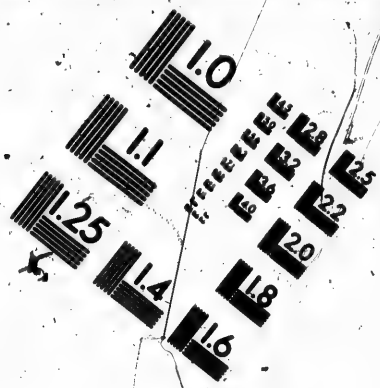

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

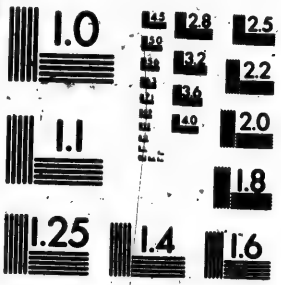

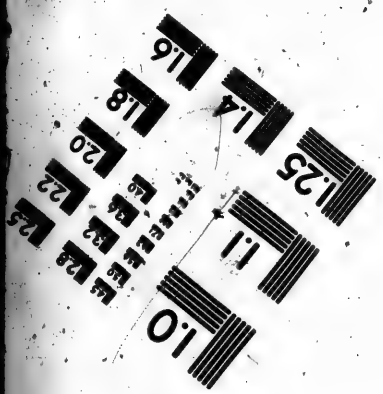

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

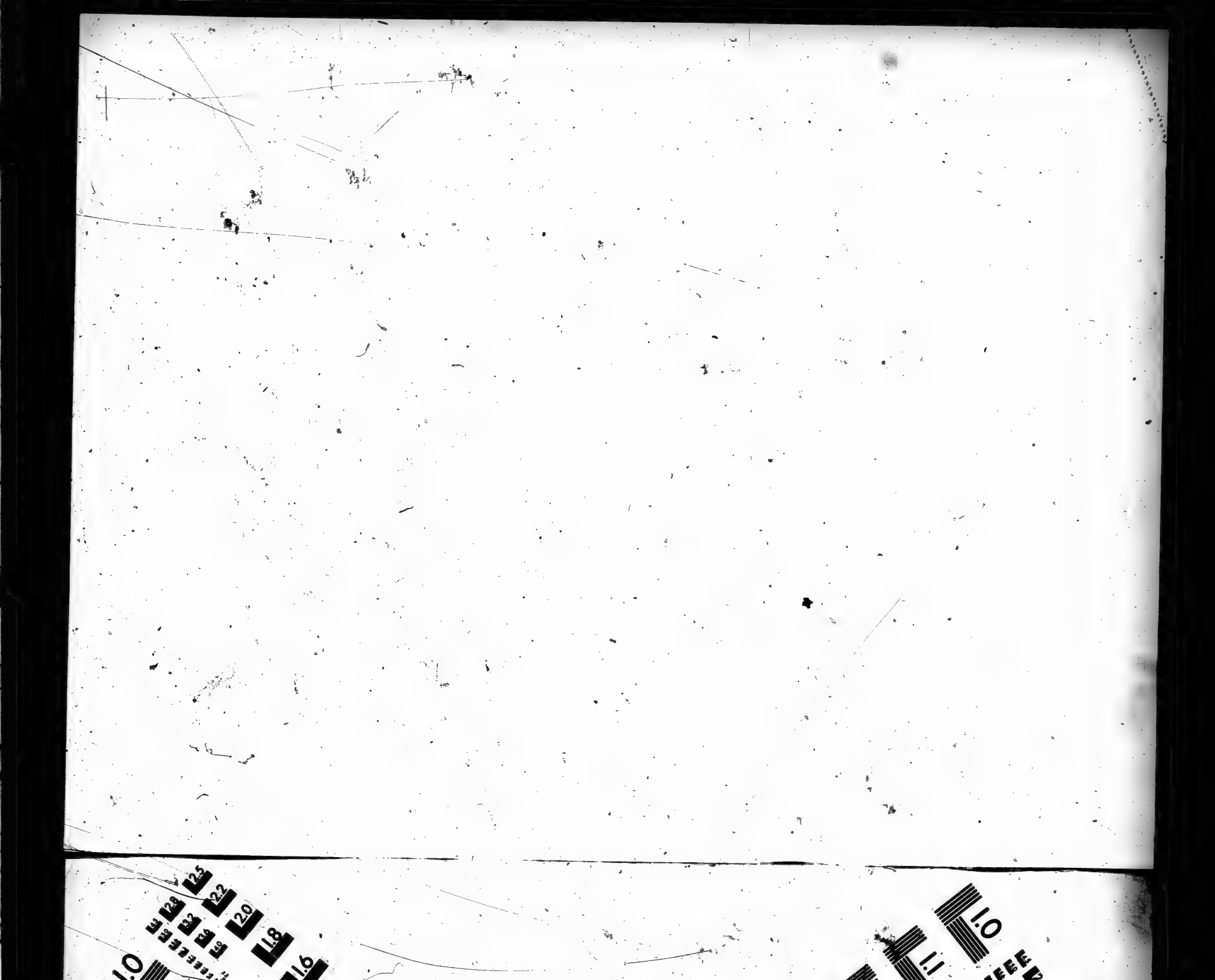

[illegible] et que nous [illegible]ons de-
[illegible] ; les commande-
mens de Dieu nous [illegible] ce que
nous devons faire [illegible] c'est-à-
dire, par [illegible] et par la
grace que [illegible] les Sacre-
mens. Ainsi toute la [illegible] se rap-
porte à ces trois vertus, [illegible] la Foi, l'Espé-
rance et la Charité. Nous ne pouvons
les avoir de nous-mêmes, il faut que
Dieu nous les donne par sa bonté. Par
la Foi, nous croyons fermement tout ce
que Dieu a révélé à son Eglise, c'est-à-
dire, à cette assemblée de Fidèles qui a
subsisté depuis le commencement du
monde jusqu'à nous, tout ce qu'ont en-
seigné les Patriarches, les Prophètes et
les Apôtres, et que Dieu a attesté par
des miracles, soit qu'il ait été écrit ou
non. Dieu ne se peut tromper ; c'est
pourquoi nous croyons tout ce qu'il a
dit, quoique souvent nous ne le compre-
nions pas. Par l'Espérance, nous at-
tendons avec confiance les biens que
Dieu nous promets qui sont sa grâce et

cette vie, [illegible] ensuite la vie éternelle. [illegible] la Charité [illegible] nous aimons Dieu sur toutes choses, et [illegible] prochain comme nous-mêmes. [illegible] excellente de ces trois vertu[illegible] qui demeure éternellem[illegible]

Demande. [illegible] combien de parties se rapporte toute la Doctrine Chrétienne. *Reponse.* A qu[illegible] *d.* Dites-les. *r.* Le Symbole des Ap[illegible] l'Oraison Domicale, les Comman[illegible] de Dieu et les Sacremens. *d.* A [illegible] vertus se rapporte toute la Re[illegible] *d.* Dites-les. *r.* La Foi, l'Espérance et la Charité. *d.* Pouvons-nous [illegible] vertus de nous-mêmes. *r.* Non, [illegible] que Dieu nous les donne. *d.* Que fait la Foi. *r.* Elle nous fait croire fermement tout ce que Dieu a [illegible] *d.* Comment [illegible] parlé aux hommes. *r.* [illegible] *d.* Pourquoi [illegible] a dit. *r.* [illegible]

les biens que Dieu nous a [illegible]omis. D. Quels sont ces biens. R. La grace en cette vie, et la gloire en l'autre. D. Qu'est-ce que la Charité. R. L'amour de Dieu et du [illegible] D. Quelle est la plus grande de[illegible] [illegible] R. La Charité.

LEÇON [illegible]

De la Trinité.

VOICI le S[illegible] Je crois en Dieu le Pe[illegible] tout-puissant, Createur du Ciel et de la Terre, et en Jésus-Christ [illegible] unique Notre-Seigneur qui a été conçu du S. Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli; il est descendu aux enfers; le troisième jour il est ressuscité des morts; il est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Pere tout puissant; d'où il viendra juger les vivans et les morts. Je crois au S. Esprit, la sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints, la rémission des péchés, la [illegible]

[illegible] qu'en Dieu [illegible]

[illegible]

Demande. Dites le Sy[illegible] *Répons*[illegible]

Je crois en Dieu [illegible] parce qu[illegible]

[illegible] C'est [illegible]

[illegible] appellez-

vous Tout-puissant [illegible] qu'il a

tout fait, et qu'il peut [illegible] qu'il veut.

D. Pourquoi l'appel[illegible] vous [illegible]

Parce qu'il [illegible]

nous [illegible]

ses enfans [illegible]

de Dieu [illegible]

[illegible] en Pere [illegible]

[illegible]

est demeurée toujours V[illegible] de Jésu[illegible]
Christ dès le premier [illegible]
rempli de S. Esprit [illegible] grac[illegible]
incapable de [illegible] fai[illegible]
[illegible] autr[illegible]
hommes, [illegible] que le F[illegible]
de Dieu s'est fait [illegible] C'est p[illegible]
nous qu'il a souffert [illegible] once Pilat[illegible]
qu'il a été crucifié, [illegible] est mort.
nous a tant aimé, [illegible] a bien vou[illegible]
donner son sang [illegible] vie pour nous [illegible]
cheter de la [illegible]té du démon.

Demande. [illegible] est Notre Seigne[illegible]
Jésus Christ. *Reponse.* C'est le Ve[illegible]
qui s'est fait chair. *d.* Quest-ce que [illegible]
Verbe. *r.* C'est le Fils de Dieu. *d.* Q[illegible]
veut dire qu'il s'est fait chair. *r.* C'[illegible]
à-dire, qu'il s'est fait homme. *d.* S'est [illegible]
changé. *r.* Non, il est demeuré D[illegible]
comme auparavant. *d.* A-t-il un co[illegible]
et une ame comme nous. *r.* Oui, il [illegible]
homme parfait. *d.* De qui est-il [illegible]
comme homme. *r.* De la sainte V[illegible]
Marie. *d.* De qui est-il [illegible]
Dieu. *r.* De Dieu seul. *d.* [illegible]

[illegible] le Fils de Marie. [illegible]
[illegible] Jésus-Christ. [illegible]
[illegible] a été conçu du [illegible]
[illegible] qu'il est [illegible]
[illegible]
[illegible] Qu'il
[illegible] et incapable de pé-
[illegible] d. Pour [illegible] Fils de Dieu s'est-il
[illegible] homme, [illegible] nous et pour notre
[illegible] d. A quoi [illegible] sa passion et sa
[illegible] r. A nous [illegible] de la servitude
[illegible] démon.

LEÇON IV.

la descente de Jésus-Christ [illegible] de sa Résurrection et de son [illegible]ension.

[illegible]sus-Christ étant mort, son corps fut mis dans le sépulcre, [illegible] aux enfers, c'est-à-dire, au [illegible] repos où étoient les Saints depuis [illegible] commencement du monde. Le Fils [illegible] tirs pour les faire [illegible] Quoique [illegible] corps, la Divinité ne quit-

[illegible] ni l'ame [illegible]
[illegible] qui a été [illegible]
[illegible]
[illegible] D[illegible]
[illegible]
au Ciel [illegible] le D[illegible]
le Pere tout puissant [illegible] qu'il
assis, pour montrer [illegible] dans un r[illegible]
parfait, et qu'il [illegible] puissance
Ciel et en la Terre [illegible] vrai R[illegible]
Juge souverain [illegible] les Anges [illegible]
tous les hommes. Sa droite de [illegible]
marque [illegible] dignité de Jé[illegible]
Christ [illegible] même comme homme
au-dessus de toutes les créatures.

Demande. Après la mort de Jé[illegible]
Christ où alla son ame. *Réponse.* [illegible]
descendit aux enfers. *d.* Quoi? au[illegible]
où les damnés sont tourmentés. *r.* [illegible]
au lieu de repos où étoient les S[illegible]
d. N'y avoit-il encore personne [illegible]
Ciel. *r.* Non, ils attendoient J[illegible]
Christ pour les y faire entrer. [illegible]
corps mort de Jesus-Christ dans [illegible]
[illegible] séparé de [illegible]

[illegible]on, c'est toujours le corps du Fils [illegible] Dieu [illegible] que Jésus-[illegible]rist [illegible] résuscité, fai-[illegible]t les [illegible] que les [illegible] Prophêtes [illegible] prédit tout ce qui est arrivé. *d.* [illegible] état Jésus-Christ est-il [illegible] dans le Ciel? *r.* Il est assis à la droite de Dieu tout-puissant. *d.* Est-ce que [illegible]eu a une main droite et une main [illegible]che. *r.* Non, c'est pour montrer la [illegible]nde dignité de Jésus-Christ. *d.* Pour-[illegible] dit-on qu'il est assis. *r.* Pour mon-[illegible] qu'il est en repos. *d.* Pourquoi en-[illegible] *r.* Pour montrer qu'il est Juge, et [illegible]l est Roi.

LEÇON V. — *Du Jugement.*

LE repos de Jésus-Christ dans le Ciel n'empêche pas qu'il n'agisse [illegible] nous, puisque c'est par lui que [illegible] recevons toutes les graces de Dieu. [illegible] le souverain Pontife qui intercede [illegible] nous, et qui présente à Dieu sans [illegible] sacrifice de sa mort et de sa paf-

sion, qu'il a offert une [illegible] la cro[illegible]
Il gouverne [illegible] Eglise [illegible] Pasteu[illegible]
par les Doc[illegible] Mi[illegible]
tres qu'il [illegible]. D[illegible]
il viendra juger les [illegible] les mo[illegible]
Tout ce monde visible [illegible] un je[illegible]
Tout ce qui est sur la Terre sera c[illegible]
sumé par le feu ; le soleil et la lune [illegible]
dront leur lumiere ; les étoiles tom[illegible]
ront du ciel, toute la nature [illegible]
renversée : les Anges sonneront d[illegible]
trompette et assembleront de tous c[illegible]
les morts, qui ressusciteront et sorti[illegible]
de leur tombeaux. Jésus-Christ [illegible]
cendra du Ciel sur les nues avec [illegible]
grande majesté ; les bons seront [illegible]
sa droite, les méchans à sa gauche [illegible]
les jugera tous selon leurs œuvre[illegible]
appellera les bons à sa gloire, et ch[illegible]
les méchans au feu éternel. O[illegible]
fait point quand ce jugement arri[illegible]
mais est il certain qu'il surprendra [illegible]
le monde.

Demande. Jésus-Christ dans le[illegible]
n'agit-il pas pour son Eglise. *Ré*[illegible]

Oui, il [illegible] gouverne par les Pasteurs et par les [illegible]. *d.* N'est-il pas Prêtre lui-même. *r.* Oui, il est le souverain Pontife, qui intercede pour nous. *d.* Quel sacrifice offre-t-il. *r.* Le même qu'il a offert sur la croix. *d.* Ne viendra-t-il pas sur la terre. *r.* Il viendra juger les vivans et les morts au dernier jour. *d.* Qu'arrivera-t-il à ce dernier jour. *r.* Tout ce qui est sur la terre sera brûlé ? *d.* Et au Ciel. *r.* Les étoiles tomberont, le soleil et la lune seront obscurcis. *d.* Que feront les Anges. *r.* Ils rassembleront tous les hommes au son de la trompette. *d.* Comment viendra Jésus-Christ. *r.* Il descendra sur une nuée en grande majesté. *d.* Comment jugera-t-il les hommes. *r.* Il les jugera selon leurs œuvres. *d.* Quand arrivera le jugement. *r.* Personne n'en sait rien.

Leçon VI.—*Du Saint-Esprit.*

Le S. Esprit est l'amour ou la charité, qui est Dieu même, c'est-à-dire

re, l'amour substantiel [illegible] le Pe
éternel s'aime et [illegible] qui p
lequel le Fils aime [illegible] s'ai
soi-même. Il procede [illegible] du Fi
et est égal à eux quoique [illegible] une pe
sonne distincte du Pere [illegible] Fils.
est Dieu et Seigneur [illegible] me eu
digne d'être adoré et [illegible] avec eu
et nous lui rendons [illegible] neur, en
sant : Gloire soit au [illegible], au Fils et
S. Esprit, comme [illegible] étoit au co
mencement, maintenant et toujours,
dans les siecles des siecles. Ainsi soit-
C'est lui qui a parlé par les Pr
phetes, par les Apôtres, par les Ev
gélistes, par tous les autres qui ont é
inspirés de Dieu. Nous l'appellons
Esprit, parce que c'est lui qui donne
vie éternelle, la sainteté et la grace,
nous rend justes et agréables à Dieu.
don du S. Esprit est l'amour de Dieu
parpandu dans nos cœurs, qui fait que n
prenons plaisir à nous conformer à
volonté.

Demande. Quest-ce que le S. Esp

Réponse. [illegible] l'amour de Dieu même. *d.* De qui [illegible]-t-il. *r.* Il procede du Pere [illegible]. *d.* Est-il égal à eux. *r.* Oui, il [illegible] Dieu et Seigneur comme eux. *d.* Comment l'adorons-nous avec [illegible] Pere et [illegible]. *r.* En disant: Gloire soit au Pere [illegible]. *d.* Pourquoi l'appellons-nous S. [illegible]. *r.* Parce qu'il nous donne la sainteté, et qu'il est la vie spirituelle. *d.* Quel [illegible] ce don du S. Esprit. *r.* C'est l'a[illegible] Dieu que nous recevons par la grace [illegible] fait en nous [illegible] amour. *r.* Il fait [illegible] plaisir à faire la volonté [illegible] *d.* Ce [illegible] nous est-il naturel. *r.* [illegible] *d.* A quoi prenons-nous plaisir naturellement. *r.* A faire notre volonté et à contenter nos sens. *d.* Comment donc pouvons-nous faire de bonnes oeuvres. *r.* Par la grace de Dieu et le don du S. Esprit.

Leçon VII. — *De l'Eglise.*

[illegible] c'est-à-dire, de [illegible]

profession de servir [illegible] suivant la vraie Religion que [illegible] a enseignée. L'Eglise est une, [illegible] Catholique, Apostolique. Elle est [illegible], parce que c'est une compagnie [illegible]donnée, un corps dont Jésus-Christ [illegible] le Chef ; elle ne peut donc être [illegible] Ceux qui s'en séparent, comme [illegible]rétiques et Schismatiques, demeure[illegible]hors ; mais ils ne sont pas [illegible] Eglise. C'est comme un bras ou [illegible]tre membre séparé de la tête. [illegible] Hérétiques sont ceux qui [illegible] une autre doctrine [illegible] ; les Schismatiques [illegible] faire un corps à part. L'Eglise est Sainte par sa doctrine, par le Sacrement, par son Chef qui est Jésus-Christ, par plusieurs de ses membres, car ils ne le sont pas tous. L'Eglise est mêlée sur la Terre d'un grand nombre [illegible] et ce ne sera qu'au jour du Jugement dernier que s'en fera la séparation. L'Eglise est Catholique, c'est-à-dire, universelle, parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux. C'est la m[illegible]

me Egli[illegible] depuis Adam, Noé, A[illegible] les autres Patriarches, jusqu'à [illegible], depuis Moïse les souverains Pon[illegible] descendus de son frere Aaron, [illegible] jusqu'à Jésus-Christ, et depuis [illegible]-Christ, nous savons toute la suite de[illegible], successeurs de S. Pierre. L'E[illegible] s'étend à tous les pays du monde, et p[illegible] elle professe la même foi et use des [illegible] Sacremens. On la nomme Apost[illegible] par qu'elle conserve la doctrine [illegible], et que la suite de ses Pasteurs [illegible] jusqu'aux Apôtres, particulièr[illegible] dans l'Eglise Romaine où préside le [illegible] visible de l'Eglise universelle.

Demande. Qu'est-ce que l'Eglise.

Réponse. L'Assemblée des fidèles sous un même chef. *d.* Qui sont les fidèles. *r.* Ceux qui professent la vraie Religion. Quelle est la véritable [illegible] que Dieu [illegible] sont les marques [illegible] *r.* Qu'elle est [illegible]

Apostolique. *d.* Com[illegible] le Une. *r.* Parce qu'elle est [illegible] un seul Chef. *d.* Qui est son Chef [illegible] Jésus-Christ. *d.* N'a-t-elle pas [illegible] un chef visible sur la Terre. *r.* [illegible] Pape, successeur de S. Pierre. *d.* [illegible] sont les Hérétiques. *r.* Ceux qui [illegible]ment une autre doctrine que celle [illegible] Eglise. *d.* Qui sont les Schism[illegible] *r.* Ceux qui veulent faire une [illegible] à part. *d.* Comment l'Eglise [illegible] Sainte. *r.* Par sa Doctrine, [illegible] et son Chef, qui est Jé[illegible]rist. *d.* Tous ses membres [illegible]. *r.* Non, elle est [illegible] de mauvais jusqu'au [illegible]. *d.* Que veut dire [illegible] Catholique. *r.* C'est-à-dire, [illegible]. *d.* Comment est elle [illegible] *r.* Parce qu'elle s'étend à [illegible], depuis la création du [illegible] elle aussi dans tous [illegible] c'est la même Eglise [illegible]. *d.* Que veut dire [illegible] pour montrer [illegible] des Apôtres.

d. Et qui encore? *r.* Que les Pasteurs sont les successeurs des Apôtres.

LEÇON VIII.

De la Communion des Saints.

LA communion des Saints n'est pas seulement la participation de la sainte Eucharistie, mais généralement la communication de tous les biens spirituels entre tous les membres de l'Eglise. Nous ne faisons tous qu'un même corps, quoique nous ayons diverses fonctions, comme d'instruire, de gouverner, de servir; ainsi que les parties du corps humain ont différens usages. Tous ceux qui sont dans l'Eglise, en état de grâce, participent de toutes les prières et des bonnes œuvres qui s'y font. Ceux qui sont hors de l'Eglise, c'est-à-dire, les excommuniés, n'y ont non plus de part que les infidèles. Or, l'Eglise a droit d'excommunier tous ceux qui ont fait de grands péchés, dont ils ne veulent pas faire pénitence. Il y a communication entre l'Eglise triomphante qui est dans le ciel et l'Eglise

militante qui combat sur la Terre. Les Saints nous aident de leurs prières, encore plus après leur mort que durant. Les ames qui sont en purgatoire peuvent aussi profiter de la communion des Saints. C'est pourquoi il est utile de faire pour les prières, des aumônes et d'autres bonnes œuvres.

Demande. Qu'est-ce que la communion des Saints. *Reponse.* *d.* La communication de tous les biens spirituels de l'Eglise. *d.* D'où vient que communiquons-nous. *r.* De ce que nous formons les membres d'un seul corps. *d.* Qui sont ceux qui y ont part. *r.* Tous ceux qui sont dans l'Eglise. *d.* Les excommuniés y peuvent-ils participer. *r.* Ils ne le peuvent pas plus que les infideles. *d.* Qui sont ceux que l'Eglise excommunie. *r.* Ceux qui ont fait de grands péchés, et qui refusent de faire pénitence. *d.* La communion des Saints s'étend-elle jusqu'au Ciel. *r.* Oui, les bienheureux nous aident par leurs prieres. *d.* S'étend-elle aussi au purgatoire. *r.* Oui, nous pou-

vous fou[illegible] les ames qui y sont. *d.* Comme[illegible] pouvons-nous secourir. *r.* Par les p[illegible], les aumônes et les autres bonnes [illegible].

LEÇON IX.

De [illegible] rémission des péchés.

IL n'y a [illegible] rémission des péchés que dans l'[illegible] Catholique ; c'est une suite de la co[illegible] des Saints. Etant membres de [illegible] Christ nous participons à ses m[illegible] ; et comme il est Dieu, il a [illegible] de remettre les péchés. Il l'a [illegible] à ses Apôtres, en disant : Rec[illegible] Esprit ; ceux dont vous [illegible] les péchés, ils seront remis [illegible] vous les aurez retenus, ils seront [illegible]. Des Apôtres ce pouvoir a passé [illegible] ont ordonnés Prêtres, et [illegible] continué jusqu'à nous. La rémis[illegible] péchés se fait premièrement [illegible], qui les efface [illegible] originel, dans lequel [illegible] comme enfans d'Adam, [illegible]

péchés que chacun commet, que l'on nomme actuels. Après le Baptême il y a encore un remede, qui est le Sacrement de Pénitence, nécessaire pour les péchés mortels, et toujours utile pour les péchés véniels. Le péché mortel est celui qui fait perdre la grace de Dieu et rend digne de la mort éternelle, comme l'homicide, l'adultere, le larcin. Le péché véniel est celui qui n'éteint pas entièrement la charité, comme un mensonge léger qui ne nuit à personne, un petit excès de manger, une petite distraction dans la prière. Il est plus facile d'obtenir le pardon de ces fautes légeres ; mais le moindre péché est toujours un très-grand mal.

Demande. Peut-on obtenir la rémission des péchés hors de l'Eglise Catholique.

Réponse. Non, car on ne l'obtient que par Jésus-Christ. *d.* A qui a-t-il communiqué ce pouvoir ? *r.* A ses Apôtres. *d.* Des Apôtres à qui a-t-il passé ? *r.* Aux Evêques et aux Prêtres. *d.* Par quels moyens les péchés sont-ils re-

[illegible] r. [illegible] le Baptême et la Pénitence. [illegible] Qu'[illegible] que le péché originel. d. Celui qu[illegible] nous avons en venant au monde. d. [illegible] péché actuel. r. Celui que nous co[illegible]ttons nous-mêmes. d. Qu'est-ce [illegible] péché mortel. r. Celui qui mérite [illegible]fer. d. Qu'est-ce que le péché vén[illegible]. r. Celui qui ne fait pas perdre enti[illegible] la grace de Dieu. d. Comment ob[illegible]-on le pardon du péché actuel. r. Par le Sacrement de Pénitence. d. Et du péché originel. r. Par le Baptême, qui [illegible] sortes de péchés. d. Le péché [illegible] à craindre. r. Oui, le moindre [illegible] est un grand mal.

Leçon X.

De la résurrection et de la vie éternelle.

Nous ne devons pas servir Dieu dans l'espérance d'être heureux [illegible] cette vie, où souvent les méchans [illegible] dans la prospérité, et les [illegible] dans la souffrance. [illegible] espérance est après la mort. [illegible]

croyons que nos ames ne meurent point
et que nos corps, même
été corrompus et dissipés
jour rétablis par la toute
Dieu, et rejoints à nos
être plus séparés. C'est
appellons la résurrection
Au dernier jour les morts
pour comparoître
leurs propres corps
fera la récompense
éternelle sera la peine des méchans.
vie éternelle est comparée dans l'Ecri
re à un banquet ou à des noces pour
représenter la joie ; elle est aussi no
mée royaume pour montrer que
Saints sont bien plus heureux dans
Ciel que les Rois ne le sont sur la T
re. Le nom de paradis signifie un
lieu délicieux ; mais le vrai bonheur
Saints est de voir Dieu à découvert,
est la beauté et la bonté souveraine.
contraire les damnés sont dans l'
qui est une prison horrible, un
ténébreux où ils sont habités d'un

[illegible] point, et rongés d'un ver [illegible] ne [illegible] point, c'est-à-dire, du [illegible] leur conscience. Là sont [illegible] les grincemens de dents, [illegible] la tristesse, le désespoir et [illegible] rage.

Demand. Est-ce en cette vie que [illegible] espérer d'être heureux. *Réponse.* [illegible] ce n'est qu'après la [illegible] *d.* Nos [illegible] mourent-elles avec [illegible] corps. *r.* [illegible] elles sont immor- [illegible] *d.* Et nos [illegible] mourent-elles pour [illegible] *r.* Ce n'est que jusqu'à la [illegible] *d.* [illegible] *r.* [illegible] *d.* Que [illegible] après le Jugement. *r.* La fin des bons [illegible] la vie éternelle. *d.* Et la fin des [illegible] *r.* La mort éternelle. *d.* [illegible] la vie éternelle. *r.* [illegible] *d.* [illegible] *r.* [illegible] *d.* Qu'est-ce qui fait le [illegible]

des Saints. *r.* C'eſt de voir Dieu. *D.* Qu'eſt-ce que la mort éternelle? *R.* C'eſt la ſupplice de l'enfer. *D.* Qu'eſt-ce que l'enfer? *R.* Les tourmens. *D.* Les ténèbres, le feu, les remords de la conſcience.

LEÇON XI.

De l'Oraiſon Dominicale.

L'ORAISON Dominicale eſt telle: Notre Pere qui êtes aux Cieux, que votre nom ſoit ſanctifié; que votre regne arrive; que votre volonté ſoit faite en la terre comme au Ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et nous pardonnez nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés, et ne nous induiſez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainſi ſoit-il. Nous ne diſons pas, Mon Pere... donnez-moi..., pour montrer que nous ne prions pas ſeulement pour nous, mais pour toute l'Egliſe. Nous appellons Dieu notre Pere, parce que c'eſt de lui que nous tenons la vie, tout ce que nous ſommes et tout ce que nous

[illegible] que sa grace nous rend [illegible] frères de Jésus-Christ, son Fils uni-[illegible]. Il est partout ; mais ce sont les [illegible]ieux principalement qui nous décla-[illegible]nt sa gloire. Son non est sanctifié [illegible]and les créatures lui rendent l'hon-[illegible]eur qui lui est dû ; au contraire, il est [illegible]éshonoré par les péchés, principale-[illegible]ent des Chrétiens qui rendent la vraie [illegible]eligion méprisable aux Infideles. Le [illegible]yaume de Dieu est la vie éternelle que [illegible]ous espérons après la mort, et la grace [illegible]i nous y conduit et qui empêche [illegible]e le péché regne en nous. La volonté [illegible] Dieu seroit faite en la terre comme [illegible] Ciel, si nous ne suivions point notre [illegible]lonté propre, et si nous étions soumis [illegible] Dieu comme les Anges et les Bien-[illegible]eux ; car notre volonté est toujours [illegible]auvaise quand elle n'est pas conforme [illegible] la volonté de Dieu.

Demande. Dites l'Oraison Domini-[illegible]

Réponse. Notre Pere, &c. *d*. Pour-[illegible] ne dites-vous pas : Mon Pere. [illegible]

r. Parce que je ne prie pas Dieu pou
moi seul. *d.* Comment Dieu est-il votr
Pere. *r.* Parcequ'il m'a fait tout ce qu
je suis. *d.* N'êtes-vous pas son enfa
d'une autre maniere. *r.* Oui, par
grace, étant frere de Jesus-Christ. *
Pourquoi dites-vous qu'il est au Ci
plutôt qu'ailleurs. *r.* Parce que sa gloi
nous y paroît mieux. *d.* Comment
nom de Dieu est-il sanctifié. *r.* P
l'honneur que lui rendent ses créature
d. Qu'est-ce que le royaume de Dieu.
La vie éternelle. *d.* Comment sa volo
té s'accomplit-elle sur la terre. *r.* Lo
que nous gardons ses commandemens.
Notre volonté est elle bonne sans êt
conforme à la volonté de Dieu. *r.* No
elle ne peut être que mauvaise. *d.* P
qui la volonté de Dieu est-elle accompl
dans le Ciel. *r.* Par les Anges et
Bienheureux.

LEÇON XII.

Suite de l'Oraison Dominicale.

LE pain quotidien signifie la nourriture de chaque jour et toutes les choses nécessaires pour l'entretien de la vie. Tous les hommes doivent reconnoître que c'est de Dieu qu'ils tiennent leur subsistance, les riches aussi bien que les pauvres, et nous devons tous les jours commencer à demander notre pain, parce que notre besoin recommence tous les jours. Ce pain signifie encore la nourriture spirituelle de nos ames, la parole de Dieu, la grace, l'Eucharistie. Nous demandons à Dieu la rémission de nos péchés, parce que nous sommes tous pécheurs, et nous commettons tous les jours au moins des fautes légères, qui ne laissent pas d'être très dangereuses. Nous confessons que Dieu ne nous pardonne point, si nous ne pardonnons aux autres. Pour prévenir les péchés, nous prions Dieu de dé-

tourner les tentations qui nous y portent, et enfin de nous délivrer de toutes sortes de maux, et particulièrement des attaques du démon, qui est le mauvais.

Demande. Qu'est-ce que notre pain quotidien. *Réponse.* Toutes les choses nécessaires à la vie. *d.* Que veut dire quotidien. *r.* Dont nous avons besoin tous les jours. *d.* Que signifie encore ce pain. *r.* La nourriture spirituelle. *d.* Quelle est-elle. *r.* La parole de Dieu, la grace, le corps de J. C. *d.* Tous les hommes font ils des péchés. *r.* Oui, nous sommes tous pécheurs. *d.* Devons-nous pardonner aux autres. *r.* Oui, si nous voulons que Dieu nous pardonne. *d.* Qu'est-ce qui nous porte au péché. *r.* La tentation *d.* Comment y pouvons-nous résister. *r.* Par la grace de Dieu. *d.* Qui est le mauvais. *r.* C'est le démon.

LEÇON XIII.—*Des autres Prières.*

APRES le *Pater*, les prières les plus ordinaires des Chrétiens sont le *Credo*, pour honorer Dieu, en témoi-

gnant notre foi, le *Confiteor*, pour lui demander pardon de nos péchés, et l'*Ave, Maria*, pour honorer la Sainte Vierge et lui demander ses prières. Tous les Chrétiens doivent savoir ces prières, et les dire au moins tous les jours le matin et le soir. Ils doivent assister, autant qu'ils peuvent, à l'office public de l'Eglise, qui est composé principalement des Pseaumes de David, et divisé en sept Heures différentes, Vêpres, Complies, Matines, Prime, Tierce, Sexte et None. Il faut encore s'appliquer aux prières que disent les Prêtres en célébrant la Messe, en donnant le Baptême, et les autres Sacremens, en faisant l'eau bénite, et toutes les autres bénédictions ecclésiastiques. Or, ce n'est pas prier Dieu, qu'écouter ou prononcer des paroles, si l'esprit n'y est appliqué. L'abrégé de toutes les prières et de toute la Doctrine Chrétienne est le signe de la croix. Nous invoquons Dieu en disant : Au nom ; en nommant le Père, le Fils,

et le S. Esprit, nous confessons le mystère de la Trinité ; et en faisant la croix avec la main, nous marquons le mystère de notre Rédemption, et par conséquent celui de l'Incarnation.

Demande. Quelles sont les prières les plus ordinaires des Chrétiens ? *Réponse.* *Pater, Ave, Credo. Confiteor.* *d.* Dites l'*Ave* et le *Confiteor*, *Ave*, &c. *d.* Est-ce prier Dieu que de dire le *Credo*. *r.* Oui, c'est sanctifier son nom. *d.* Qu'est-ce que le *Confiteor*. *r.* Une confession de nos péchés. *d.* A quoi sert-elle ? *r.* A en obtenir le pardon. *d.* A quoi sert l'*Ave*. *r.* A demander les prières de la Sainte Vierge. *d.* Quand doit-on dire ces quatre prières. *r.* Tous les jours matin et soir. *d.* De quoi est composé l'office de l'Eglise. *r.* Des Psaumes de David principalement. *d.* En quelles Heures est-il distribué. *r.* Vêpres, Complies, Matines, Prime, Tierce, Sexte, None. *d.* Pour prier Dieu, est-ce assez de dire des paroles. *r.* Non, il faut avoir l'esprit attentif. *d.* Quel est l'abrégé

de toutes les prières et de toute la Doctrine Chrétienne. 3. Le signe de la croix. 4. Que marquent les paroles, 5. Que nous croyons la Trinité, et que nous l'invoquons. 6. Que marque le mouvement de la main. 7. Que nous croyons l'incarnation et la Rédemption par la mort de Jésus-Christ.

LEÇON XIV.

Du Décalogue.

1. Décalogue ou les dix Commandements que Dieu donna aux Israélites dans le désert, sont : 1. Tu n'auras point d'autre Dieu que moi ; tu ne feras point d'idoles, ni d'images pour l'adorer. 2. Tu ne prendras point le nom de Dieu en vain. 3. Souviens-toi de sanctifier le jour du repos. 4. Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps. 5. Tu ne tueras point. 6. Tu ne commettras point d'adultère. 7. Tu ne déroberas point. 8. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain. 9. Tu

ne désireras point la femme [illegible] 10. Tu ne désireras point ses biens. Pour les retenir plus aisément, on les a mis en rimes. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement. Les Dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement. Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. Homicide point ne seras de fait ni volontairement. Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment. Faux témoignage tu ne diras, ni mentiras aucunement. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement. Tous ces Commandemens se réduisent à deux, aimer Dieu sur toutes choses, et le prochain comme soi-même. Or, tout homme est notre prochain.

Demande. Qu'est-ce que le Décalogue. *Réponse.* Les dix Commandemens de Dieu. *d.* Dites-les. *r.* Un seul Dieu

d. Que est le premier Commande-
ment. *r.* Adorer Dieu et n'adorer que
le seul. *d.* Le second Commandement. *r.*
Ne point jurer en vain. *d.* Le troisieme.
Sanctifier le Dimanche. *d.* Le quatrie-
r. Honorer son pere et sa mere. *d.*
cinquieme. *r.* Ne point tuer. *d.* Le
sixieme. *r.* Ne point commettre d'adul-
d. Le septieme. *r.* Ne point dé-
d. Le huitieme. *r.* Ne point
faux témoignage. *d.* Le neuvie-
r. Ne point convoiter la femme du
prochain. *d.* Le dixieme. *r.* Ne
désirer son bien. *d.* Qui est notre
prochain. *r.* Tous les hommes. *d.* A
quoi bien peut-on réduire ces Commande-
mens. *r.* A deux. *d.* Quels sont-ils.
Aimer Dieu sur toutes choses, et le
prochain comme soi-même.

LEÇON XV

Des trois premiers Commandemens.

Le premier Commandement nous
prescrit d'honorer Dieu comme notre
Créateur et notre souverain Maître,

et c'est ce qui s'appelle adorer. Nous l'honorons par la Foi, en croyant ses moment ce qu'il a enseigné; son Egli par l'Espérance, attendant avec confia ce les biens qu'il nous a promis; par Charité, l'aimant de tout notre cœur gardant ses Commandemens. Il fa donc obéir à Dieu et le prier souvent ne rendre honneur à aucune créatu que par rapport à lui, et ne l'honorer l même que de la manière qu'il l'a com mandée dans la vraie Religion. L second Commandement défend de jur aucunement, et ce n'est en justice, pour prêter quelqu'autre serment Comment. Il défend encore plus de bl phémer, c'est-à-dire, de parler pa mépris de Dieu et des Saints. Le tro sième Commandement ordonne de sa tifier le jour de repos, c'est-à-dire, Dimanche, en mémoire de la créatio du monde et de la résurrection de Je sus-Christ. Il faut employer ce jour prier Dieu, à s'instruire de la Religion à faire de bonnes œuvres, à fuir ou

ché et tout travail qui n'eſt pas abſo-
ment néceſſaire.

Demande. Qu'eſt-ce qu'adorer Dieu.
Réponſe. C'eſt l'honorer comme notre
uverain Maître. *D.* Comment hono-
ons nous Dieu. *R.* Par la Foi, l'Eſpé-
ce et la Charité. *D.* Comment mon-
re-t-nous que nous aimons Dieu. *R.*
obſervant ſes Commandemens. *D.*
l permis de rendre honneur aux
tures. *R.* Oui, par rapport à Dieu.
t-il permis de jurer. *R.* Non, ſi ce
en Juſtice et ſans néceſſité. *D.*
eſt-ce qu'un blaſphême. *R.* C'eſt
parole de mépris contre Dieu ou les
ints. *D.* Qu'eſt-ce que le jour
epos. *R.* C'eſt le Dimanche. *D.* A
quoi on l'emploie. *R.* A prier Dieu,
quoi encore. *R.* A apprendre la
ligion. *D.* Que faut-il éviter. *R.* Le
ché et le péché.

LEÇON XVI.

Du quatrième, du cinquième et du sixième Commandement.

Le quatrième Commandement donne aux enfans d'honorer leurs peres et leurs meres, d'écouter leurs instructions, obéir à leurs commandemens, profiter de leurs corrections, les servir et les aider en toutes choses. Les moindres fautes contre les parens sont de grands pêchés. Il faut aussi respecter nos peres spirituels, les Evêques, les Prêtres, les Pasteurs, les Maitres qui nous enseignent. Il faut honorer et craindre le Roi et ses Officiers, considérant que c'est Dieu qui les a établis sur nous. Le cinquième Commandement défend de tuer, de frapper, de dire des injures, de se venger, de haïr quelqu'un, de vouloir du mal, et de se laisser emporter à la colère. Le sixième défend toutes sortes d'actions impudiques, d'attouchemens, de paroles deshonnêtes. Il faut éloigner même les pensées, si

mauvaises compagnies, l'oisiveté et
bonne chère, mépriser les habits ma-
tifiques et la parure. Nos corps sont
temples du Saint-Esprit, il ne faut
les profaner.

D. Demande. Comment doit-on honorer
père et sa mère. *R. Réponse.* En pro-
nt de leurs instructions et leur obéis-
. *d.* Est-ce un grand mal de les fâ-
. *r.* Oui, c'est un grand péché. *d.*
i sont nos pères spirituels. *r.* Les
ques, les Prêtres et tous ceux qui
s instruisent. *d.* A quoi nous oblige
core ce commandement. *r.* A obéir au
i et à ses Officiers. *d.* Le commande-
ment qui défend de tuer, défend-il
si de frapper. *r.* Oui, et de faire des
ires. *d.* Est-il permis de se venger
de haïr quelqu'un. *r.* Non, il ne faut
personne. *d.* Sous le nom d'adul-
qu'est-ce qui est défendu. *r.* Toutes
actions déshonnêtes. *d.* Les regards
ssi sont-ils défendus. *r.* Oui,
regards, les paroles et les pensées.
Que faut-il faire pour éviter ce pé-

ché. 5. Fuir l'oisiveté et les mauvai
compagnies.

LEÇON XVII.

Des quatre derniers Commandemens.

Le septieme Commandement défe
de prendre le bien d'autrui, soit
cachettement par artifice, soit par force
à découvert; comme nous ne voudri
pas que l'on nous prît ce qui est à no
Si nous avons pris quelque chose, il f
le rendre, autrement le péché ne
seroit point pardonné. Si nous avons
soin de quelque chose, il faut le gag
par notre travail, ou le demander en
même. Le huitieme Commandem
défend de porter faux témoignage
justice, d'accuser personne à faux,
publier le mal des autres qui n'est
connu, s'il n'est nécessaire de le
pour un plus grand bien. Il déf
aussi toutes sortes de mensonges, pri
palement celui qui porte préjudic
quelqu'un. Le neuvieme défend de
faire aucun plaisir déshonnête, hors

ge, ni même de s'entretenir volontairement de ces sortes de pensées. Le
ième défend de désirer le bien d'autrui, si ce n'est pour l'acquérir légitimement; comme nous trouverions bon que
désirât le nôtre. Les mauvais désirs sont la source des péchés, et nous ne
ons mal que par l'amour déréglé de
neur, de l'argent ou du plaisir.
nde. Pourquoi n'est-il pas permis
prendre le bien d'autrui. *Réponse.*
ce que nous ne voudrions pas que
prit le nôtre. *d.* N'est-ce mal fait de
prendre par adresse. *r.* Oui, c'est le
ober. *d.* Est-il permis de retenir ce
a été pris. *r.* Non, il faut le restituer au plutôt. *d.* Le faux témoignage
-il défendu qu'en justice. *r.* Il est
ours défendu d'accuser les innocens.
-il permis de parler du mal que
n'un a fait. *r.* Non, s'il n'y a
une nécessité d'en parler. *d.* Est-il
is de mentir. *r.* Non, il faut toujours dire la vérité. *d.* Que défend le
ième Commandement. *r.* Le désir

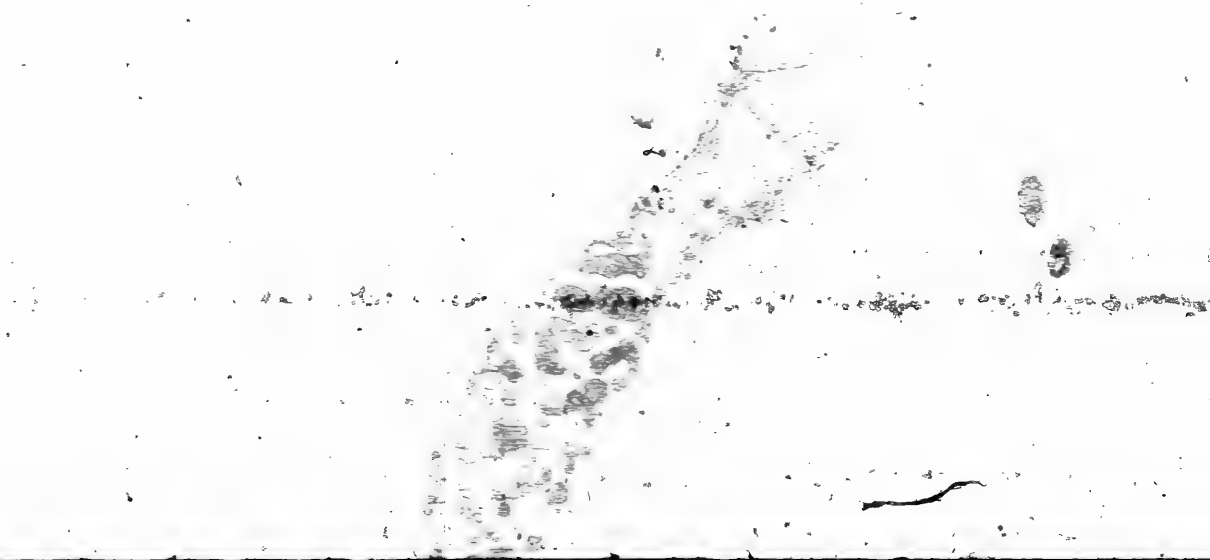

des plaisirs deshonnêtes. *d.* Le dixième
r. Le désir du bien d'autrui. *d.* Pour
quoi ces désirs sont-ils défendus. *r.* Par
qu'ils sont la source de la plûpart d
péchés.

LEÇON XVIII.

Des trois premiers Commandemens
l'Eglise.

L'EGLISE est notre mère: c'est po
quoi nous sommes obligés de l
obéir, et d'observer les Commandeme
qu'elle nous a faits, pour nous faire g
der plus aisément les Commandem
de Dieu. On en compte six pour l'
dinaire. Les Dimanches Messe ou
et Fêtes de commandement. Tous
péchés confesseras à tout le moins
fois l'an. Ton Créateur tu recevras
moins à Pâque humblement. Les Fê
tu sanctifieras qui te sont de comman
ment. Quatre-temps, Vigiles jeûne
et le Carême entièrement. Vend
chair ne mangeras ni le Samedi mêm
ment. Le premier commandement

entendre la Messe. Si l'on ne peut
ister à tout l'office, ni à la Messe so-
nelle les jours consacrés à Dieu,
Eglise veut que l'on entende au moins
Messe bien toute entière, et avec
grande attention. Le second est
confesser tous ses péchés à son pro-
Prêtre au moins une fois l'année.
est rare que l'on passe un si long-temps
avoir besoin de pénitence ; et ceux
, après avoir fait de grands péchés,
cherchent point à rentrer en grace
Dieu, ne méritent point le nom de
rétiens. Le troisième est de recevoir
sainte Communion du corps de Jé-
Christ au moins une fois l'année,
la Fête de Pâques, chacun en sa
roisse. Ce n'est pas qu'il ne soit très-
n de communier plus souvent, et l'E-
se désirerait que à chaque Messe tous
s assistans communiassent. Ces deux
Commandemens n'obligent point avant
ge de discrétion, où l'on est capable
discerner le bien et le mal.

[illegible]nde. Pourquoi faut-il observe[illegible] les Commandemens de l'Eglise. *Réponse.* Parce que l'Eglise est notre Mere. *d.* Dites ses Commandemens. *r.* Les Dimanches Messe ouïras, etc. *d.* A quel donc est-on obligé les Dimanches tout au moins. *r.* A entendre la Messe. *d.* Est-ce assez d'y assister. *r.* Non, il faut prier Dieu avec attention. *d.* Est-on obligé de se confesser quelquefois. *r.* Oui, au moins une fois l'année, *d.* Pourquoi cela. *r.* Pour ne pas croupir plus long temps dans le péché. *d.* Faut-il communier souvent. *r.* Oui, l'Eglise le désire ainsi. *d.* Mais à quoi est-on obligé. *r.* A communier au moins une fois l'année. *d.* En quel temps. *r.* A Pâques. *d.* A quel âge est-on obligé à ces deux Commandemens. *r.* Quand on commence à discerner le bien et le mal.

LEÇON XIX.

Des trois autres Commandemens de l'Eglise.

OUTRE les Dimanches, il y a plusieurs jours consacré à Dieu, que nous appellons Fêtes. On y fait la mémoire des mystères de la Religion, ou de quelques Saints. Les deux principales Fêtes sont Pâque et la Pentecôte. Pâque est le jour de la résurrection de Jesus-Christ ; et la Pentecôte, le jour de la descente du S. Esprit. Nuël est le jour de la naissance de Jésus-Christ. Les Rois ou l'Epiphanie, le jour qu'il fut adoré par les Mages, que nous appellons les trois Rois. Il y a aussi plusieurs Fêtes en l'honneur de la Ste. Vierge, de S. Jean-Baptiste, des Apôtres et de quelques autres Saints, suivant les coutumes des Eglises. Il faut être soigneux à chaque Fête de s'instruire du mystère ou de l'histoire du Saint. Le cinquieme Commandement de l'Eglise

est de jeûner le Carême entier, les Quatre-Temps et les Vigiles. Le Carême est de quarante jours, avant la Fête de Pâque, pour nous y préparer. Les Quatre-Temps sont les quatre saisons de l'année, en chacune desquelles nous jeûnons trois jours en une semaine. Les Vigiles sont les veilles de certaines Fêtes. Le jeûne consiste à ne point manger avant midi, et à ne faire qu'un repas. Le sixieme Commandement est de ne point manger de chair le Vendredi ni le Samedi, en mémoire de la passion et de la sépulture de Notre Seigneur. On observe la même abstinence tous les jours de jeûne.

Demande. Qu'est ce que les Fêtes. *Réponse.* Des jours consacrés à Dieu. *d.* A quelle occasion. *r.* En mémoire des mystères ou des Saints. *d.* Quelles sont les deux principales *r.* Pâque et la Pentecôte. *d.* Qu'est-ce que Pâque. *r.* Le jour de la résurrection de Notre-Seigneur. *d.* Et la Pentecôte. *r.* Le jour de la descente du S. Esprit. *d.*

Qu'est-ce que Noël. *r.* La naissance de Notre-Seigneur. *d.* Et l'Epiphanie. *r.* L'adoration des Mages ou des Rois. *d.* De quoi se doit-on instruire aux jours des Fêtes. *r.* Du mystère ou de l'histoire du Saint. *d.* A quoi sert le Carême. *r.* A nous préparer à la Pâque. *d.* Qu'est-ce que les Quatre-Temps. *r.* Trois jours de jeûne en chacune des quatre saisons de l'année. *d.* Comment doit-on jeûner. *r.* En ne faisant qu'un repas, et après midi. *d.* Pourquoi garde-t-on l'abstinence de la viande les Vendredis et les Samedis. *r.* En mémoire de la passion de Notre-Seigneur.

Leçon XX.

Des Sacrements.

Nous ne pouvons accomplir les Commandemens de Dieu par nos propres forces ; la grace nous est nécessaire, et Dieu nous la donne ordinairement par certains signes sensibles que nous appellons Sacremens. Afin donc

le Baptême, en même temps que l'eau lave le corps en dehors, en même temps la grace purifie l'ame au dedans. Quiconque a reçu un Sacrement avec la foi et les autres dispositions nécessaires, est assuré, autant qu'on le peut être en cette vie, qu'il a la grace de Dieu, qui est le plus grand de tous les biens. C'est Jésus-Christ qui a institué tous les Sacremens, afin de nous appliquer à chacun en particulier les mérites de son sang et de sa mort, et il en a institué pour tous les besoins de la vie spirituelle. Le Baptême nous y fait entrer et renaître par l'eau et le S. Esprit, la Confirmation nous fait croître et nous fortifie, l'Eucharistie nous nourrit; la Pénitence guérit les maladies spirituelles; l'Extrême Onction nous fortifie à l'article de la mort; l'Ordre donne à l'Eglise des Ministres pour la gouverner et la servir; le Mariage lui fournit des Sujets pour la faire durer autant que le monde. Voilà les sept Sacremens.

Demande, Qu'est-ce que les Sacre-

mens. *Réponse.* Ce sont des signes sensibles de la grace de Dieu. *d.* La grace nous est-elle nécessaire. *r.* Oui, sans la grace nous ne pouvons faire aucun bien. *d.* C'est donc un grand bien de recevoir dignement les Sacremens. *r.* C'est le plus grand bien de cette vie. *d.* Qui a institué les Sacremens. *r.* Notre-Seigneur Jésus-Christ. *d.* Pourquoi les a-t-il institués. *r.* Pour nous appliquer les mérites de son sang. *d.* Combien y a-t-il de Sacremens. *r.* Il y en a sept. *d.* Dites-les. *r.* Le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême Onction, l'Ordre et le Mariage.

LEÇON XXI.

Du Baptême.

PERSONNE ne peut entrer dans le royaume de Dieu sans renaître par l'eau et le S. Esprit; car tous les hommes sont morts en Adam par le péché originel, et tous ceux qui sont baptisés

reçoivent la vie de Jésus-Christ. Le Baptême est donc nécessaire à tous, même aux enfans qui viennent de naître. Que si l'on baptise quelqu'un en âge de raison, tous ses péchés lui seront remis, tant ceux qu'il a commis, que ceux qu'il a apportés en naissant ; mais il faut qu'il soit bien instruit de la Religion, qu'il la croie, et en faise profession publique ; qu'il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; qu'il promette de changer de vie et de garder les Commandemens de Dieu. Si c'est un enfant que l'on baptise, le Parrain et la Marraine qui le présentent au Baptême, répondent et promettent pour lui. Le Baptême se fait en versant de l'eau sur celui que l'on baptise, en disant en même temps : Je te baptise, au nom du Père, et du Fils et du S. Esprit. Il se doit faire, autant qu'il se peut à l'Eglise par un Prêtre, avec toutes les cérémonies ; mais en cas de nécessité, toute personne peut baptiser, et en tout lieu, pourvu qu'elle use des paroles. On ne ré-

tère point le Baptême, et chacun n'est baptisé qu'une fois.

Demande. Le Baptême est-il nécessaire. *Réponse*. Oui, pour entrer au royaume de Dieu. *d*. Comment est-ce que l'on baptise. *r*. On verse de l'eau sur le Baptisé en disant certaines paroles. *d*. Quelles paroles. *r*. Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du S. Esprit. *d*. Que fait ce Sacrement. *r*. Il efface tous les péchés. *d*. Mais quels péchés peut avoir un enfant qui vient de naître. *r*. Il a le péché originel. *d*. D'où vient ce péché. *r*. Du péché d'Adam qui a passé à toute sa race. *d*. Que doit faire celui que l'on baptise en âge de raison. *r*. Croire la Doctrine Chrétienne et la professer. *d*. A quoi doit-il renoncer. *r*. Au démon, à ses pompes et à ses œuvres. *d*. Que doit-il pratiquer. *r*. De garder les Commandemens de Dieu. *d*. Comment les enfans peuvent-ils faire tout cela. *r*. Les Parrain et la Marraine le font pour eux. *d*.

Peut-on rebaptiser. r. Non, on ne baptise qu'une fois.

LEÇON XXII.

De la confirmation.

Les nouveaux baptisés doivent recevoir le Sacrement de Confirmation, mais comme ce Sacrement n'est pas absolument nécessaire, on le différe jusqu'à ce que les enfans soient suffisamment instruits. Les peres et les meres sont obligés d'instruire avec grand soin leurs enfans de toute la Doctrine Chrétienne, et les envoyer à l'Eglise et aux Ecoles selon leur commodité, pour y apprendre le Catéchisme, et si leurs enfans se perdent par ignorance, ils en répondront devant Dieu. Les enfans aussi de leur côté sont obligés de s'appliquer à ces instructions et de les retenir toute leur vie. Ceux qui sont instruits doivent être présentés à l'Evêque ; car il n'y a que lui qui ait le pouvoir de confirmer ; il étend les mains sur eux, en invoquant le S. Esprit ;

puis il marque sur leur front la croix avec l'Onction du saint Chrême, qui est composé d'huile et de baume. L'effet de ce Sacrement est de nous rendre parfaits Chrétiens, pour ne point rougir de la Croix de Jésus-Christ, résister courageusement aux tentations, et être prêts à tout souffrir pour Dieu. C'est pour le montrer, que l'Evêque frappe les Confirmés sur la joue. On ne donne la Confirmation qu'une fois, non plus que le Baptême.

Demande. Quand doit-on donner aux enfans la Confirmation. *Réponse.* Quand ils sont suffisamment instruits. *d.* Qui doit prendre soin de les instruire. *r.* Les peres et meres y sont obligés. *d.* Et les enfans à quoi sont-ils obligés. *r.* A bien écouter les instructions et à les bien retenir. *d.* Qui a le pouvoir de confirmer. *r.* Il n'y a que l'Evêque. *d.* Comment le fait-il. *r.* Il étend les mains en invoquant le S. Esprit. *d.* Que fait-il encore. *r.* Il fait le signe de la croix sur le front avec le saint Chrême.

d. Que faut-il faire tout cela. r. Que par ce Sacrement nous recevons le S. Esprit pour être parfaits Chrétiens. d. En quoi consiste cette perfection. r. A résister aux tentations et à souffrir tout pour Jésus-Christ. d. Peut-on recevoir plusieurs fois la Confirmation. r. Non, on ne la reçoit qu'une fois.

LEÇON XXIII.

De l'Eucharistie.

L'EUCHARISTIE est le corps et le sang de Jésus-Christ, qu'il nous donne sous les espèces ou apparences du pain et du vin pour la nourriture de nos ames. Ce Sacrement est consacré et distribué au saint Sacrifice de la Messe, qui est la représentation du sacrifice de la Croix, par lequel Jésus-Christ s'est offert une fois à son Pere pour les péchés de tous les hommes. Tous les sacrifices de l'ancienne Loi étoient les figures de celui de la Croix ; et la Messe que nous célébrons, suivant l'institution de Jésus-Christ, remplace tous les

[illegible]urs la mémoire de ce [illegible]
[illegible]t nous en applique la [illegible]
[illegible]aconte comment Jésus-[illegible]
[illegible] Sacrement la veille de sa [illegible]
[illegible]pete ses paroles, par les quelle[illegible]
[illegible]ain et le vin sont aussi-tôt changés en
[illegible]on corps et son sang, sans qu'au dehors
[illegible] paroisse rien de ce changement, que
[illegible]ous ne connoissons que par la foi. Ain-
[illegible]i, quoique nous ne voyions que du pain
[illegible]t du vin, comme auparavant, nous
croyons fermement que Jésus-Christ y
[illegible]st d'une manière miraculeuse ; en sorte
qu'il est tout entier sous chacune des
deux especes, et sous chaque partie,
comme sous le tout, sans être ni divisé,
ni multiplié, et sans cesser d'être au
Ciel.

Demande. Qu'est-ce que le Sacrement
de l'Eucharistie. *Reponse.* C'est le corps
et le sang de Nôtre Seigneur Jésus-
Christ, sous les especes du pain et du
vin. *d.* Pourquoi nous est-il ainsi donné.
r. Pour être la nourriture de nos ames.
d. Où se fait cette merveille. *r.* Au sa-

... *r.* C'est la repré-
...rifice de la Croix. *d.*
... arrive-t-il. *r.* Que le
...ont changés au corps et au
... de Jésus-Christ. *d.* Comment se
...t ce changement. *r.* Par les paroles
de Jésus-Christ que le Prêtre prononce.
d. Mais nous voyons toujours du pain et
du vin comme ci-devant. *r.* C'est que
les espèces y demeurent. *d.* Comment
connoissons-nous donc que Jésus-Christ
y est. *r.* Par la Foi, parce qu'il l'a dit.

LEÇON XXIV.

De la Communion.

ON ne peut vivre sans manger, ni se bien porter sans manger souvent; ainsi on ne peut avoir la vie spirituelle, qui est la grace, sans recevoir quelquefois la Ste. Eucharistie, et plus on communie souvent, plus cette vie est forte et vigoureuse. Mais d'ailleurs les morts ne peuvent prendre de nourriture, et celle qui profite aux personnes, nuit aux malades: ainsi, pour communier utilement,

faut être exempt de
ne de bonnes dispositi
pales sont, croire ferm
ystères de la religion, e
ent celui-ci ; ne vouloir mal à
onne, être parfaitement réconcilié avec
ses ennemis. Quiconque reçoit
dignement ce Sacrement, boit et man-
la condamnation, ne discernant pas le
ps du Seigneur d'avec les viandes
mmunes. C'est pourquoi on ne le
nne aux enfans qu'après qu'ils ont at-
l'âge de discrétion, et qu'ils sont
n instruits. On appelle ce Sacre-
ent, *Viatique*, quand on le donne aux
alades près de mourir, pour être com-
leur provision pour le grand voyage
ils vont faire.

Demande. Est-il nécessaire de recevoir
sainte Eucharistie. *Réponse.* Oui,
dique c'est notre nourriture spirituel-
d. Qu'arrive-t-il à une ame qui la
oit sacrement. *r.* Cette ame demeure
ble et languissante. *d.* Mais la com-
nion [illegible] à tout le monde.

… qu'à ceux qui y so…
… Quelles dispositio…
… r. Premiérement d'êtr…
… d. Pourquoi le péch…
… nuit-il à la communion. r. Par…
qu'un mort ne peut prendre de nourritu…
re. d. Dites les autres dispositions. r. L…
foi, toutes les vertus, et principalemen…
la charité envers le prochain. d. Est-…
un grand mal de communier indignemen…
r. C'est manger sa condamnation. …
Qu'est-ce que le Viatique. r. C'est …
Communion que l'on donne aux mourans…

LEÇON XXV.

Du Sacrement de Pénitence.

Après le Baptême et la Confirmati…
on, les Chrétiens ne devroient …
voir besoin que de l'Eucharistie jusqu'…
la mort. Mais il n'y en a guère qui …
… dans des péchés mortels q…
… l'ame, en éteignent la charité, …
qui méritent la mort éternelle ; et po…
guérir un si grand mal, il n'y a poi…
d'autre remède, après le Baptême, q…

lé Sacrement de Pénitence. Ceux qui veulent le recevoir doit premièrement se repentir de ses péchés, et en avoir une véritable douleur, fondée sur la foi et sur la crainte de Dieu, avec une ferme résolution de se corriger, qui exclue tout affait la volonté de pécher, ce qui renferme un commencement d'amour de Dieu; et cette douleur qui brise le cœur du Pénitent, s'appelle contrition. Il faut ensuite se confesser à un Prêtre, lui déclarant naïvement tous les péchés dont on se sent coupable; puis accomplir fidellement la peine que le Prêtre impose pour satisfaction des péchés. Il y a donc trois choses nécessaires de la part du Pénitent: la contrition, ou moins imparfaite, la confession, la satisfaction. Les peines que l'on impose, sont d'ordinaire ces trois sortes de bonnes œuvres, la priere, le jeûne et l'aumône; et elles doivent être proportionnées à la qualité du péché et à la force du Penitent.

Demande. A qui le Sacrement de Pén-

[illegible] est-il nécessaire. *Réponse.* A ceux qui ont commis quelque péché mortel [illegible] leur Baptême. *d.* Qu'est-ce que le péché mortel. *r.* C'est le péché qui est digne de la mort éternelle. *d.* Que doit faire le pécheur pour recevoir ce Sacrement. *r.* Etre contrit, se confesser et satisfaire. *d.* Qu'est-ce que la contrition. *r.* C'est la douleur d'avoir péché, avec la résolution de s'en corriger. *d.* Peut-on haïr le péché sans aimer Dieu. *r.* Il doit y avoir au moins quelque commencement d'amour. *d.* Comment doit-on se confesser. *r.* Sans rien céler, ni rien déguiser. *d.* Qu'est-ce que la satisfaction. *r.* C'est l'accomplissement de la peine imposée par le Prêtre. *d.* Quelles sont ces peines pour l'ordinaire. *r.* Des prières, des jeûnes et des aumônes.

LEÇON XXVI.

Suite de la Pénitence.

Après que le Pénitent est confessé et qu'il a promis de satisfaire, le Prêtre doit absoudre, s'il lui voit des

marques suffisantes de conversion ; sinon il doit lui refuser l'absolution, sous peine de se damner avec le pécheur. S'il doute qu'il soit bien converti, il doit différer. L'absolution bien reçue efface les péchés, quels qu'ils soient. Quant aux moindres péchés que l'on appelle veniels et qu'il est comme impossible d'éviter entièrement pendant la vie, ils peuvent être remis par la prière, l'aumône et les autres bonnes œuvres. Mais quelques petits que ces péchés nous paroissent, il faut toujours avoir grand soin de nous en purifier, et de les éviter. Les Fidèles qui sont morts chargés de quelques péchés veniels, ou de quelque reste de satisfaction qu'ils doivent pour les péchés pardonnés, ceux-là souffrent en l'autre vie une peine que nous appelons *Purgatoire* ; mais ils sont délivrés souvent par les prières des vivans. L'Eglise accorde quelque fois des indulgences quelle attache à certaines bonnes œuvres, pour nous donner moyen de sup-

pléer au défaut de nos satisfactions.

Demande. Le Prêtre est-il obligé de donner l'absolution à celui qui se confesse. *Réponse.* Non, s'il ne juge qu'il ait une véritable contrition. *d.* Quel mal fait-il s'il l'absout légérement. *r.* Il se charge du même péché. *d.* Le Sacrement de Pénitence est il nécessaire pour effacer les péchés véniels. *r.* Non, il y a encore d'autres moyens. *d.* Qui sont ils. *r.* La priere, l'aumône, les bonnes œuvres. *d.* Qu'est-ce que le Purgatoire. *r.* C'est la peine de ceux qui sont morts chargés envers Dieu de quelques dettes. *d.* Quelles sont ces dettes. *r.* Des péchés véniels ou des restes de satisfaction. *d.* Comment pouvons-nous les soulager. *r.* En priant pour eux. *d.* Qu'est-ce que les indulgences. *r.* Une grâce que l'Eglise nous fait pour suppléer au défaut de satisfactions.

LEÇON XXVII.

De l'Extrême-Onction.

L'Extrême Onction donne aux malades la grace de bien mourir. Elle efface les péchés véniels, et guérit l'ame de la foiblesse qui reste des autres péchés, quoi que pardonnés. Elle fortifie le malade contre les tentations qui sont plus violentes à la mort, et peut même rendre la santé corporelle, s'il est expédient pour le malade. Ce sont les Prêtres qui administrent ce Sacrement, avec de l'huile bénite exprès par l'Evêque, On fait sept onctions : cinq pour les cinq sens, aux yeux, aux oreilles, aux narines, à la bouche, aux mains, une aux reins ou à la poitrine pour la concupiscence, une aux pieds ; et à chaque onction le Prêtre prie Dieu de remettre au malade les péchés qu'il a commis par chaque partie de son corps. Il faut que le malade soit en état de grace pour profiter de ce Sacrement ;

il est bon qu'il le reçoive avec connoissance, quoiqu'on ne le donne qu'aux malades, lorsqu'ils sont en péril de mort.

Demande. Quelle est la grace propre de l'Extrême Onction. *Réponse.* La grace de bien mourir. *d.* Quel péché efface-t-elle. *r.* Les péchés véniels et les restes des autres péchés. *d.* Que fait-elle encore. *r.* Elle fortifie contre les tentations de la mort. *d.* Qui sont les Ministres de ce Sacrement. *r.* Les Prêtres. *d.* A qui doit on le donner. *r.* Aux malades qui sont en danger de mourir. *d.* Doit-on attendre à l'extrémité. *r.* Non, afin que le malade soit mieux disposé. *d.* Pourquoi fait-on plusieurs Onctions. *r.* Pour marquer les péchés commis par chaque partie du corps. *d.* Avec quoi fait-on ces Onctions. *r.* Avec de l'huile bénite par l'Evêque.

LEÇON XXVIII.

De l'Ordre.

d. Qu'entendez-vous par le Sacrement de l'Ordre dans l'Eglise des Ministres publics et des

comme s'ils n'étoient qu'un. *d.* Que s'ensuit-il de là. *r.* Qu'ils s'aident l'un et l'autre dans tous leurs besoins. *d.* Que doivent-ils faire pour leurs enfans. *r.* En avoir grand soin, et les élever dans la crainte de Dieu. *d.* Y a-t-il un état plus parfait que le mariage. *r.* Oui, l'état de continence parfaite. *d.* En quoi est-il plus parfait. *r.* Parce qu'il laisse plus de liberté de servir Dieu. *d.* Tout le monde est-il capable de cette perfection. *r.* Non, c'est un don singulier de Dieu.

Fin du petit Catéchisme Historique.

TABLE

DU PETIT CATECHISME HISTORIQUE.

PREMIERE PARTIE,

Contenant en abrégé l'Histoire-Sainte.

Leçon I. *De la Création.* Page 25
Leçon II. *Du péché du premier homme.* 31
Leçon III. *Du Déluge et de la Loi de Nature.*
Leçon IV. *D'Abraham et des autres Patriarches.* 34
Leçon V. *De la servitude d'Egypte et de la Pâque.* 38
Leçon VI. *Du voyage dans le désert, et de la Loi écrite.* 40
Leçon VII. *De l'Alliance de Dieu avec les Israélites.* 42
Leçon VIII. *De l'Idolâtrie.* 45
Leçon IX. *De David et du Messie.* 49
Leçon X. *Du Schisme de Samarie.* 51
Leçon XI. *Des Prophètes.* 84
Leçon XII. *De la Captivité de Babylone.* 56
Leçon XIII. *De l'état des Juifs après la Captivité.* 58
Leçon [illegible] *des Juifs spirituels et des*
Le[illegible] *de J. C.*

LE

ME HISTORIQUE.

PARTIE,

l'Histoire-Sainte.

Page 29

premier homme. 32

de la Loi.

34

des autres Pa-

38

d'Egypte et

40

ans le désert,

42

de Dieu avec

45

49

Messie. 51

amarie. 54

56

de Babylone. 5

Juifs après

irituels et des

de J. C.

XVI. *De S. Jean Baptiste.*
XVII. *De la Vocation des Apô-*
1
on XVIII. *Prédication de J. C.*
on XIX. *Des ennemis de J. C.*
on XX. *De la Passion de J. C.* 79
on XXI. *De la mort de J. C.* 81
on XXII. *De la Résurrection de J. C.* 85
on XXIII. *De la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.*
on XXIV. *De la Vocation des Gentils.*
on XXV. *De la Pendation des Apôtres.*
on XXVI. *De la Prédication de l'Ecriture.* 98
on XXVII *De la Ruine de Jérusalem* 96
on XXVIII. *Des Persécutions.* 98
on XXIX. *De la liberté de l'Eglise et des Moines.* 101

SECONDE PARTIE.
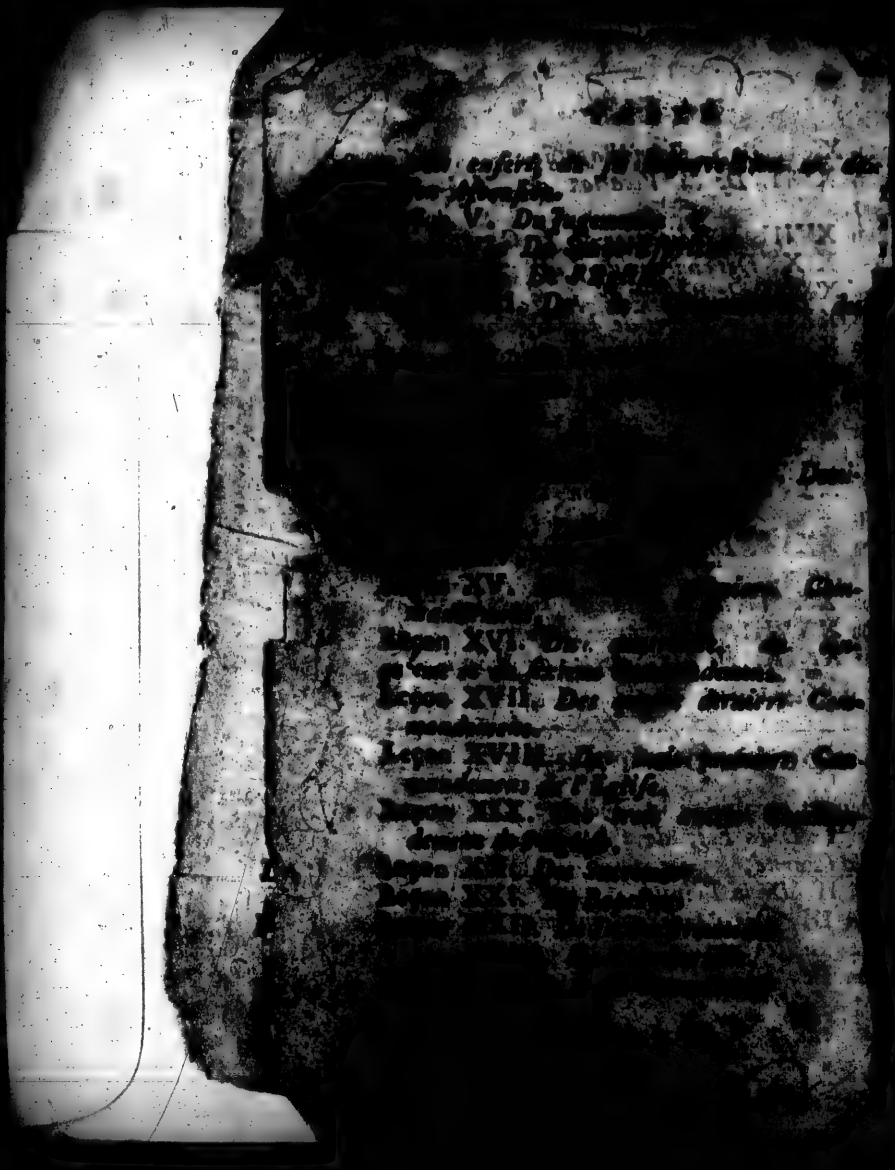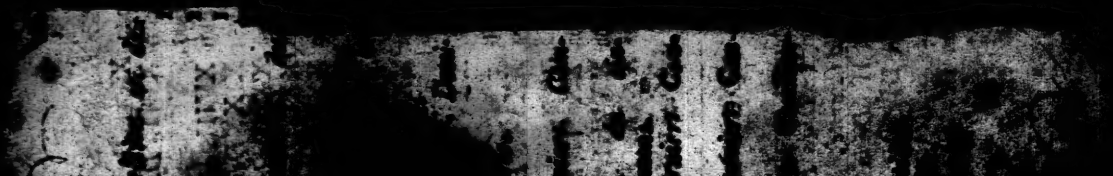
enant en abrégé la Doctrine Chrétienne.
n I. *De la Foi, de l'Espérance et la Charité.* 103
n II. *De la Trinité.* 106
n III. *De l'Incarnation du Verbe, de la Rédemption du genre humain.* 109
on IV. *De la Descente de*